

Le BULLETIN

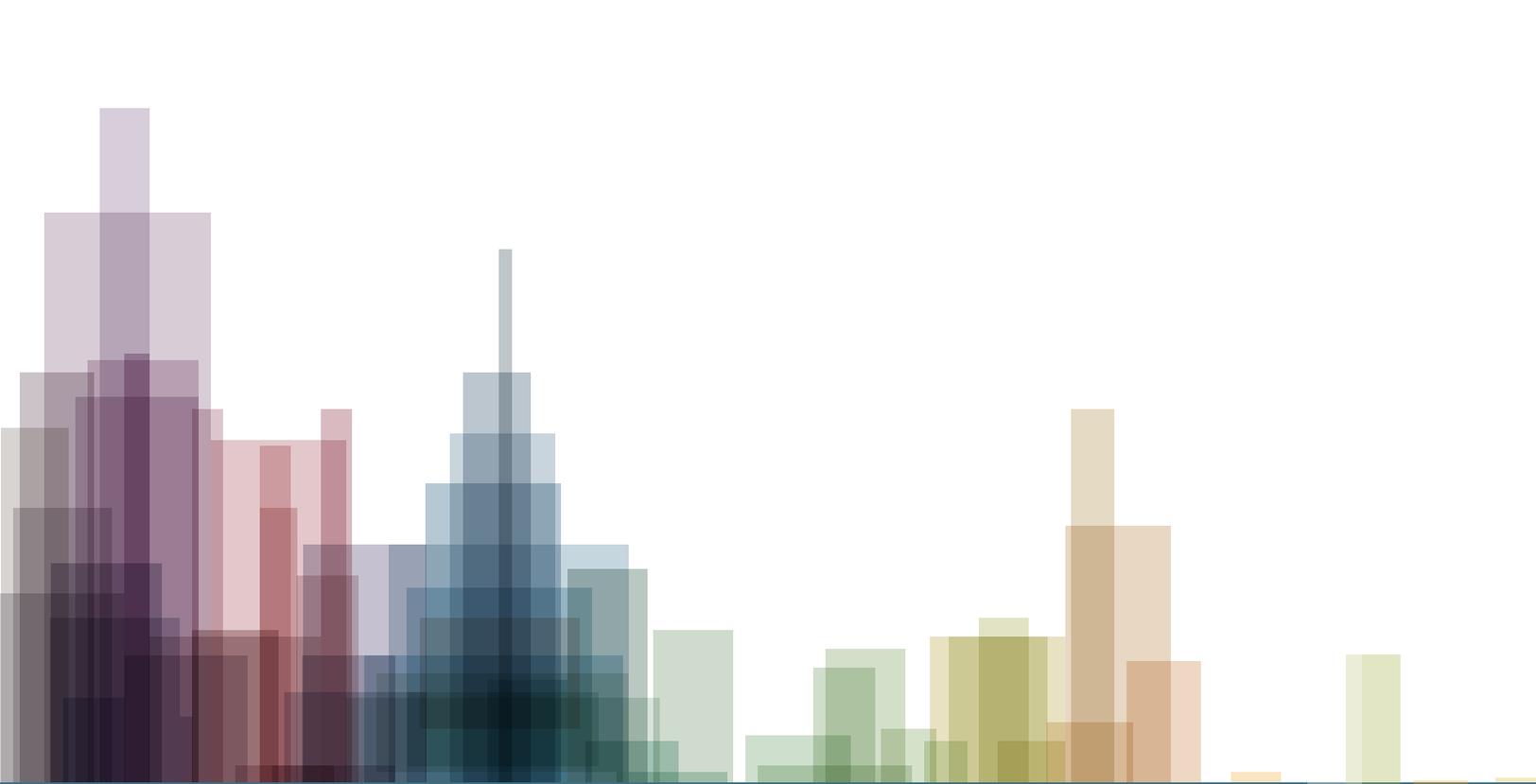
DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Numéro mensuel 11 | Octobre 2019



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

GRUPE AFRIQUE II



SOMMAIRE

Éditorial	1
Résumé du Rapport sur le développement dans le monde 2020	2
Interview de M ^{me} Caroline FREUND, Directrice de Division du Commerce, de l'Intégration Régionale, et du Climat de l'Investissement du Groupe de la Banque mondiale	4
L'insertion dans les Chaînes de Valeur Mondiales : Opportunités et contraintes pour l'industrialisation en Afrique	8
Comment les Chaînes de Valeur Mondiales entrent dans la théorie économique	11
Interview de M. le Premier Ministre Pravind Kumar JUGNAUTH de l'Île Maurice	14
Assemblées Annuelles 2019	17
Réunion des Ministres des finances de la Zone Franc	17
Dossiers à l'ordre du jour du Comité de développement du 19 Octobre 2019	18
<i>Rapport sur le Développement dans le Monde 2020 – Le Commerce International au Service du Développement à l'Ère des Chaînes de Valeur Mondiales</i>	18
<i>Projet de Capital Humain : Rapport d'étape</i>	18
<i>Emplois et Transformation économique – Facteurs, Implications Politiques et Soutien du Groupe de la Banque mondiale</i>	19
<i>Revue du Système des Droits de Vote de l'IDA : Rapport aux Gouverneurs</i>	19
Relations du Bureau avec nos pays	21
Rencontre entre le Président de la Guinée, SEM Alpha CONDE et le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. David MALPASS	21
Rencontre entre le Président du Niger, SEM Issoufou MAHAMADOU et le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. David MALPASS	22
Rencontre entre le Président de la RDC, SEM Felix Antoine TSHISEKEDI et le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. David MALPASS	23
Projets approuvés par le Conseil d'administration de la Banque mondiale	24



Jean-Claude TCHATCHOUANG

L'ÉDITORIAL

L'Afrique et les chaînes de valeur mondiales

Lors du Forum Global de l'OCDE sur le commerce (le 4 novembre 2014), Richard Baldwin, Professeur d'économie internationale, formalisait en quelques mots le basculement dont fait l'objet le commerce international : entre le 20^{ème} siècle et le 21^{ème} siècle, on est passé d'un commerce qui aide à « vendre » des biens à un commerce qui aide à « fabriquer » des biens. Ce phénomène est formalisé par l'expression « chaînes de valeur mondiales » (CVM).

Une CVM décrit la gamme complète des activités entreprises pour faire passer un bien ou un service du stade de sa conception au stade de la production et de la livraison au consommateur final, ainsi que la façon dont ces activités sont réparties géographiquement au niveau mondial.

L'intégration dans les CVM est devenue un facteur important pour la croissance économique. Les CVM renforcent pour les pays la possibilité de dépasser leurs avantages comparatifs traditionnels et d'accéder à de nouveaux types de production. Elles offrent également aux entreprises des pays en développement la possibilité de mettre à niveau leurs activités. Cette mise à niveau implique l'acquisition de capacités technologiques, institutionnelles et de marchés qui permettent aux entreprises d'améliorer leur compétitivité et de s'engager dans des activités à plus forte valeur ajoutée.

Parmi les régions en développement du monde, l'Afrique Subsaharienne (ASS) est celle où les CVM sont relativement moins développées. En effet, de nombreux pays africains peinent encore à accéder aux CVM au-delà de l'exportation des ressources naturelles.

L'Afrique a réussi à diversifier ses partenaires commerciaux. Même si l'Union européenne attire toujours près du tiers des exportations africaines et est la source de plus d'un tiers des importations africaines, son poids décline régulièrement avec l'essor des pays émergents, en particulier la Chine et l'Inde. Cependant la diversification des partenaires commerciaux de l'Afrique n'a pas entraîné une diversification des produits d'exportation. Les exportations de l'Afrique restent dominées par des produits primaires tels que les hydrocarbures, et ses importations sont concentrées sur des biens de consommation finale. Cette structure des échanges se traduit par la marginalisation de l'Afrique par rapport aux CVM manufacturières.

La diversification restreinte des économies africaines reflète la faiblesse du secteur industriel sur le continent. La transformation rapide des économies en développement de l'Asie dans les secteurs de haute technologie et à forte intensité de connaissance explique la bonne performance industrielle de ces pays. C'est parce que le secteur industriel africain est sous-développé que de nombreux pays du continent se retrouvent au bas des CVM. D'autres facteurs qui expliquent cette faible position vont des

carences des infrastructures du transport, de l'énergie et des télécommunications, à la lourdeur des procédures aux frontières et au mauvais environnement des affaires. Ces éléments sont des déterminants de localisation qui agissent comme conditions préalables pour l'accès des pays aux CVM.

L'investissement direct étranger (IDE) joue aussi un rôle majeur dans les activités des CVM et renforce la croissance de la valeur ajoutée. En raison de leur mauvais environnement des affaires, les pays africains sont moins attractifs pour l'IDE. Selon la CNUCED, en 2012, l'Afrique n'a reçu que 3,7 % d'IDE, contre 24,1 % et 18,1 % respectivement pour l'Asie et l'Amérique latine. Il en résulte que l'Afrique a un faible taux de participation aux CVM (4,8 %, comparé à 9,5 % pour l'Asie du Sud). La valeur ajoutée des exportations est beaucoup plus faible en Afrique (14 %), contre 30 % pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est et 21 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Le présent Bulletin est consacré aux CVM. Vous y trouverez un résumé du rapport sur le développement dans le monde 2020 consacré aux CVM, l'interview de Caroline Freund, Directrice de la Division du commerce, de l'intégration régionale et du climat de l'investissement du Groupe de la Banque mondiale et Codirectrice du Rapport, un article d'Arielle N'Diaye, Maître de conférence de l'Université d'Auvergne sur « L'insertion dans les chaînes de valeur mondiales : opportunités et contraintes pour l'industrialisation en Afrique », un article sur la place des CVM dans la théorie économique et l'interview de notre Gouverneur de Maurice sur l'expérience de son pays en matière d'industrialisation.

Bonne lecture.

RÉSUMÉ DU RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2020



Le développement passe-t-il par les chaînes de valeur mondiales ? Par Penelopi GOLDBERG*

Après dix mois de travaux de recherche intensifs et d'écriture, j'ai le plaisir de vous annoncer la livraison d'une version provisoire de

la prochaine édition du Rapport sur le développement dans le monde consacré aux chaînes de valeur mondiales et aux nouveaux enjeux du commerce pour le développement. Cette version est consultable en ligne et ouverte à vos commentaires.

Pourquoi s'intéresser aux chaînes de valeur mondiales et pourquoi maintenant ?

Le dernier rapport phare de la Banque mondiale traitant des échanges internationaux s'intitulait « L'industrialisation et le

commerce extérieur » et il remonte à plus de trente ans. Or, entre 1987 et aujourd'hui, il y a eu les phénomènes suivants :

- la part du commerce dans le PIB mondial a doublé ;
- le revenu moyen a progressé de 24 % ;
- le taux de pauvreté a reculé de 35 à 10 % ; et
- le revenu des 40 % les plus pauvres a augmenté de près de 50 %.

Aussi, au cours de ces trois décennies, les chaînes de valeur mondiales sont devenues le format dominant des échanges commerciaux internationaux.

Plusieurs études leur ont déjà été consacrées, mais le Rapport sur le développement dans le monde 2020 marque un nouveau jalon, et ce pour plusieurs raisons :

- il aborde ce sujet sous l'angle du développement, alors que la littérature s'est jusqu'à présent principalement

*Penelopi (ou "Penny") Koujianou Goldberg est l'économiste en chef du Groupe de la Banque mondiale. Dans le cadre de ses fonctions, elle renforce les liens de l'institution avec la recherche universitaire de pointe et contribue à façonner une vision pour l'atteinte des objectifs du Groupe de la Banque mondiale en matière de croissance durable, de prospérité partagée et d'un monde sans extrême pauvreté. Ressortissante grecque et américaine, Penelopi Goldberg a connu un parcours exceptionnel en tant que spécialiste de microéconomie appliquée et est fréquemment citée pour ses travaux de recherche sur les pays en développement — et notamment sur les effets du commerce sur les inégalités et la productivité, les bénéfices et l'innovation des entreprises, et le respect des droits de propriété intellectuelle.

intéressée aux économies avancées et à quelques grands pays en développement ;

- il met en lumière la nécessité de produire de nouveaux types de données et d'analyses sur les facteurs et déterminants de la participation aux chaînes de valeur mondiales et sur les conséquences qui en découlent sur le plan de la croissance économique, des inégalités, de la pauvreté, de l'emploi et de l'environnement ;
- il se penche sur l'impact potentiel des nouvelles technologies et de l'évolution des politiques commerciales sur les possibilités de développement induites par les chaînes de valeur mondiales.

Apporter des réponses à des questions difficiles

Le développement passe-t-il par les chaînes de valeur mondiales ? Nous avons abordé cette question dans un état d'esprit ouvert et objectif, avec le souci d'étudier les avantages et les inconvénients d'une croissance économique et d'un développement tiré par les chaînes de valeur mondiales.

J'ai été la première surprise par l'ampleur de leur contribution. Au cours des trente dernières années, les échanges commerciaux reposant sur des chaînes de valeur mondiales ont accéléré la croissance économique et réduit considérablement la pauvreté. Ce processus a rendu possible une convergence économique sans précédent, en permettant aux pays pauvres d'accélérer leur croissance et de commencer à rattraper leur retard par rapport aux pays plus riches. La productivité et les revenus ont progressé dans des pays qui font désormais partie intégrante des chaînes de valeur mondiales, à l'instar de la Chine, du Vietnam et du Bangladesh. Et ce sont précisément ces pays qui ont enregistré les baisses de pauvreté les plus marquées.

Qu'il s'agisse des résultats se rapportant aux pays, aux secteurs d'activité ou aux entreprises, toutes les données empiriques confirment ce diagnostic : les chaînes de valeur mondiales dopent fortement la productivité et les revenus. Contrairement aux échanges « traditionnels », qui s'effectuent sur des marchés anonymes, les chaînes de valeur mondiales reposent en règle générale sur des relations de long terme entre entreprises. Elles constituent, en raison même de cette dimension relationnelle qui favorise naturellement les transferts de technologie, un moteur de croissance particulièrement puissant. Les entreprises ont un intérêt commun à se spécialiser dans les tâches spécifiques, à échanger des procédés technologiques et à apprendre les unes des autres. Elles y parviennent plus facilement dans le cadre de relations de long terme.

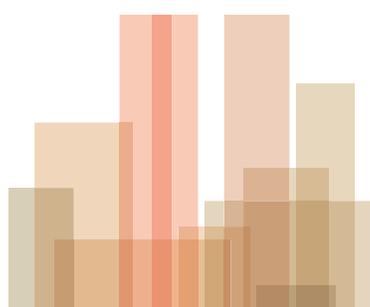
Le rapport met cependant en évidence des aspects moins positifs. Il apparaît en effet clairement que les gains obtenus grâce aux chaînes de valeur mondiales sont inégalement répartis à l'intérieur de chaque pays et entre les pays. Nous comprenons mieux désormais pourquoi certaines catégories de travailleurs, d'entreprises et de populations ont souffert de la mondialisation, de même que nous avons une connaissance plus fine des territoires confrontés à des risques environnementaux. Ces éléments nous permettent d'envisager des stratégies qui promeuvent la participation aux chaînes de valeur mondiales tout en prenant des mesures pour garantir une répartition sociale équitable de ses bienfaits et juguler son impact négatif sur l'environnement, sur fond de mutation technologique rapide et d'incertitude politique.

Et de conclure que les chaînes de valeur mondiales pourront encore demain stimuler la croissance, créer des emplois de meilleure qualité et réduire la pauvreté, à condition que les pays en développement approfondissent leurs réformes et que les pays industrialisés mènent des politiques ouvertes, inclusives et prévisibles. Surtout, si les pays ne parviennent pas à investir dans leur capital humain, ils risquent de tomber dans le « piège du revenu intermédiaire » et de ne pas progresser davantage sur l'échelle du développement. Enfin, le rapport suggère également que le commerce international et les chaînes de valeur mondiales ont plutôt tout à gagner des mutations technologiques, et que leurs avantages peuvent être largement partagés et pérennisés si tous les pays améliorent leurs mesures de protection sociale et environnementale.

Votre avis nous intéresse

J'espère avoir éclairé les questions qui ne manquent pas de se poser sur ce sujet.

Je vous encourage à consulter la version provisoire du rapport pour en savoir plus sur notre analyse et nos conclusions, et pour la commenter en fonction de l'expérience qui est la vôtre. Vous pouvez nous faire part de votre avis en nous adressant un courrier électronique. L'équipe éditoriale continuera de peaufiner le rapport dans les semaines qui viennent, et votre avis nous sera précieux. Rendez-vous en octobre, pour la publication du rapport final !



INTERVIEW DE M^{ME} CAROLINE FREUND,

DIRECTRICE DE LA DIVISION DU COMMERCE, DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET DU CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE, SUR LES CHÂÎNES DE VALEUR MONDIALES

Trade for Development news a parlé des CVM et des pays les moins avancés avec Caroline Freund, Directrice de la Division du commerce, de l'intégration régionale et du climat de l'investissement du Groupe de la Banque mondiale et Codirectrice du Rapport sur le développement dans le monde 2020 sur les CVM et le commerce au service du développement, qui est à paraître.

Qu'est ce qui a motivé la Banque mondiale à consacrer le Rapport sur le développement dans le monde 2020 aux CVM ?

Il a été reconnu que les questions commerciales occupent une place importante dans l'économie mondiale. Pour les pays en développement, la question est de savoir s'il existe encore une voie de développement par le biais de l'intégration du commerce. Il semble de plus en plus que cette voie passe par les CVM, qui ont été à l'origine d'une grande partie de l'augmentation des échanges qui a eu lieu dans les années 1990 et au début des années 2000. Dans ce rapport, nous examinons si cette expérience pourrait se répéter dans le contexte de l'évolution des technologies, de la désindustrialisation et d'une politique commerciale incertaine.



Quelles sont les stratégies à envisager pour les pays ayant un retard de développement afin de stimuler la diversification économique et maximiser les possibilités et les gains liés aux CVM ?

Les pays participent aux CVM de différentes manières. Certains participent en vendant des matières premières ou des pièces à d'autres pays, qui intègrent ces importations à leur production destinée à l'exportation. D'autres importent des pièces et des composants de l'étranger pour les utiliser dans leurs exportations. Pour les pays en développement, le grand avantage que présentent les CVM est qu'ils n'ont pas besoin de produire un produit dans son intégralité : ils peuvent se spécialiser dans certaines tâches et produire à grande échelle, en obtenant ainsi d'importants gains de productivité.

À l'instar du commerce en général, nous constatons que les CVM dépendent des caractéristiques de base du pays : taille, emplacement, ressources en main d'œuvre et en capital, et qualité des institutions, comme l'environnement réglementaire et le climat des affaires de manière plus large.

Les pays peuvent toutefois dessiner leur avenir de différentes manières. Le rapport est axé sur divers domaines. Premièrement, la connectivité, qui est importante pour avoir accès aux intrants et élargir le marché sur lequel les pays peuvent vendre. La connectivité peut être améliorée au moyen des réductions tarifaires et de la facilitation des échanges, par exemple. Le deuxième domaine est le capital. Un pays peut surmonter les contraintes en matière de ressources en renforçant l'investissement direct étranger, afin de rapporter du capital et du savoir faire. Le troisième domaine est la coopération internationale. Les institutions peuvent être importées, dans une certaine mesure, par le biais d'accords commerciaux qui verrouillent les réformes. La coopération contribue aussi à répondre aux problèmes de coordination et soutient la prévisibilité de l'environnement commercial. En résumé, pour réussir leur intégration, les pays en développement ont besoin de connectivité, de capital et de coopération.

Examinez-vous le rôle de la politique industrielle dans ce contexte ?

Nous constatons que les gains de développement liés à l'intégration aux CVM manufacturières sont particulièrement importants. Nous examinons les pays à partir du moment où ils sont intégrés à divers types de CVM et nous analysons les conséquences en termes de croissance, d'emploi et de productivité. Selon les données, ces trois indicateurs enregistrent une augmentation pour tous les types d'échanges et de CVM, mais elle est particulièrement forte dans le cas de l'intégration à des CVM simples dans le secteur manufacturier.

Nous analysons notamment les zones économiques spéciales. De nombreux pays demandent des renseignements à ce sujet en vue d'établir une stratégie pour promouvoir l'emploi dans le secteur manufacturier. Dans ce rapport, nous étudions de manière approfondie leur efficacité et nous constatons que la majorité d'entre elles échouent. Lorsque les pays adoptent les bonnes politiques (en ce qui concerne par exemple la connectivité et l'infrastructure), elles peuvent fonctionner. Mais les zones économiques doivent répondre à une défaillance du marché et atteindre un niveau raisonnable de gouvernance. Si les contraintes liées à l'attraction de l'investissement sont associées à l'incertitude politique ou à l'instabilité macroéconomique, par exemple, l'établissement de zones économiques spéciales ne résoudra pas le problème sous-jacent car elles ne peuvent pas être maîtrisées au niveau spatial.

Le rapport établit un nouveau cadre conceptuel qui examine la dimension relationnelle des CVM. Quels enseignements ont été tirés de cette approche ?

Dans le cadre de l'approche que nous avons adoptée, nous considérons que ce ne sont pas les pays qui font des échanges, mais les entreprises. Dans le cadre des CVM, il existe une relation entre les entreprises étant donné que des pièces et des composants sur mesure sont souvent requis pour la production. Dans de nombreux cas, les relations sont formelles, par exemple entre les entreprises multinationales et leurs filiales. Dans d'autres cas, des contrats à long terme peuvent être conclus.

Nous constatons que le commerce dans le cadre des CVM a des répercussions plus fortes en matière de croissance et de productivité que le commerce traditionnel, ce qui suggère que ces relations sont importantes. Néanmoins, il existe aussi des préoccupations en matière d'équité. D'après certains éléments de preuve, les grandes entreprises des pays avancés détiennent une part considérable et croissante des bénéfices liés aux CVM.

Cette dimension relationnelle met en évidence l'importance des contrats, de certains aspects du climat des affaires et des accords commerciaux profonds pour les CVM plus complexes.

La note de réflexion souligne qu' « une part non négligeable des exportations des pays en développement à faible revenu se font dans des secteurs qui sont en train d'être rapidement automatisés par leurs partenaires commerciaux ». Compte tenu de ce changement relatif à l'avantage comparatif, dans le cadre plus large des progrès technologiques axés sur les compétences, quel est le potentiel de l'industrialisation tirée par les exportations et de la création d'emplois productifs par le biais des CVM dans les pays à faible revenu?

Nous sommes relativement optimistes à cet égard. La technologie affectera le commerce de différentes manières. On pense souvent à l'automatisation et à la réduction des flux commerciaux due au rapprochement de la production du pays d'origine. Néanmoins, les changements technologiques ont aussi un effet sur les coûts du commerce, qui continuent à diminuer, en particulier avec les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle et la chaîne de blocs. Nous prévoyons plus d'échanges en raison de cette tendance. En outre, les changements technologiques permettent la création de nouveaux produits, qui auront aussi tendance à faire augmenter les échanges de produits intermédiaires et de produits finis.

Les technologies comme l'automatisation et l'impression 3D ont aussi deux effets. Le premier est que la productivité augmente car la main d'œuvre est déplacée et une part plus importante de la production peut avoir lieu dans les pays avancés, ce qui réduit les échanges. L'autre effet est que l'augmentation de la productivité fait baisser les prix et augmenter la demande et la production, ce qui accroît les besoins en intrants intermédiaires et en matières premières. Le deuxième effet a tendance à faire augmenter les échanges. Les données montrent que les industries fortement automatisées (par exemple l'industrie automobile) utilisent plus de pièces et de composants importés. La tendance est à l'augmentation des échanges. Des effets semblables peuvent être observés

en ce qui concerne l'impression 3D (par exemple les appareils de correction auditive), domaine dans lequel les échanges augmentent car la relocalisation de proximité est moins rapide que les gains de productivité et l'augmentation de la production. Nous prévoyons donc généralement que la technologie complétera les échanges plutôt que de les remplacer.

Qu'en est-il des conséquences en matière de répartition, par exemple entre la main-d'œuvre qualifiée et la main-d'œuvre non qualifiée, est-ce un aspect que vous étudiez ?

Oui, les effets sur la main d'œuvre sont plus complexes étant donné que les travailleurs sont déplacés. Il semblerait que dans les pays développés, et dans une moindre mesure dans les pays en développement, la prime de qualification ait tendance à augmenter. L'essor des CVM et des technologies a entraîné une plus forte croissance mais elle a aussi eu des conséquences sur les inégalités entre les pays et au sein des pays. Comme indiqué, les augmentations semblent affecter davantage certaines entreprises que d'autres. Les CVM ont tendance à entraîner un regroupement des activités au sein des pays, ce qui cause des disparités régionales. Les CVM permettent donc de faire augmenter la croissance et diminuer la pauvreté, mais dans de nombreux cas, elles sont aussi à l'origine d'une plus forte inégalité.

En effet, la corrélation entre la progression économique et la progression sociale par le biais des CVM n'est pas automatique. Quels types de politiques sont nécessaires pour promouvoir le renforcement du bien-être social dans les pays à faible revenu ?

Les politiques complémentaires classiques en matière de commerce s'appliquent aussi aux CVM. Les politiques d'ajustement de la main d'œuvre sont très importantes en raison des conséquences relatives à la répartition. On peut mentionner par exemple l'assurance chômage, ainsi que les politiques volontaristes relatives au marché du travail, qui aident les travailleurs à trouver de nouveaux emplois. Ces politiques sont plus abordables dans les pays avancés, mais elles y sont probablement aussi plus nécessaires, en raison de la rapidité du changement en faveur de travailleurs plus qualifiés, qui est davantage dû aux technologies qu'au commerce. Pour les pays en développement, la mobilité de la main d'œuvre est très importante car les CVM et la croissance ont souvent tendance à être assez concentrées. Les travailleurs doivent être capables de se déplacer pour bénéficier des possibilités offertes.

Dans le même ordre d'idées, pouvez-vous partager certaines des conclusions concernant la manière dont la participation aux CVM affecte le travail des femmes dans les pays en développement ?

Nous constatons que les CVM emploient davantage de travailleuses que les entreprises manufacturières qui ne sont pas intégrées aux CVM. Il existe un effet de création d'emplois qui a des répercussions considérables sur les femmes peu qualifiées et leurs familles. Néanmoins, nous constatons aussi que les CVM ne permettent pas de briser le plafond de verre. Si les femmes sont plus susceptibles de travailler dans la production dans le cadre des CVM que dans d'autres entreprises similaires, elles sont aussi moins susceptibles d'être propriétaires ou d'occuper des postes élevés.

S'agissant de l'environnement, existe-t-il des domaines dans lesquels les politiques liées aux CVM peuvent contribuer à répondre à certains des problèmes urgents auxquels nous sommes confrontés ?

Le va et vient des marchandises est source de grande préoccupation. Les émissions de carbone provenant des expéditions de marchandises représentent environ 2 % des émissions mondiales et sont en augmentation. L'autre préoccupation qui est souvent soulevée est la question de la fuite de carbone, c'est à dire le fait de déplacer les activités les plus polluantes vers les pays dont la réglementation est laxiste. C'est un problème moins grave car l'avantage comparatif dépend d'autres facteurs. La troisième préoccupation, qui est peut-être la plus inquiétante, concerne les déchets résultant de l'augmentation de la production et de la consommation de marchandises toujours moins chères.

Les considérations politiques qui exacerbent ces préoccupations sont liées à la sous-évaluation des subventions aux combustibles et à la production. Dans un monde fondé sur les CVM, le subventionnement par un pays des combustibles ou d'un secteur de production aura des conséquences qui vont au delà de ses frontières. Dans une certaine mesure, les distorsions sont amplifiées.

Néanmoins, il est important de mentionner que les CVM ont aussi des effets bénéfiques pour l'environnement. Les consommateurs et les producteurs ont accès à plus de biens environnementaux à des prix plus bas (par exemple les panneaux solaires).

Nous constatons aussi que les grandes entreprises ont tendance à soutenir des normes environnementales plus strictes sur leurs chaînes de valeur en raison des attentes des consommateurs, ce qui est un autre aspect de la dimension relationnelle. Enfin, de manière plus large, le commerce encourage le monde à utiliser les ressources plus efficacement, un parfait exemple étant celui de l'agriculture et du commerce de l'eau virtuelle des pays où l'eau est abondante vers ceux où elle est rare.

Pour résumer, les effets sur l'environnement sont contradictoires et selon nous, la meilleure manière de les gérer est de bien comprendre les signaux des prix. La première étape consiste à supprimer les subventions aux combustibles ou à la production qui encouragent la surcapacité et l'utilisation d'hydrocarbures. Une autre étape consiste à taxer la pollution en conséquence pour que les externalités environnementales soient prises en compte dans l'établissement du coût des marchandises. Par exemple, les taxes carbone contribueraient à réduire les émissions résultant de la production et du transport excessifs.

Selon vous, quel rôle la coopération internationale peut-elle jouer en ce qui concerne les politiques et la réglementation relatives au commerce en vue d'aider les pays à faible revenu à bénéficier de la participation aux CVM ?

La coopération internationale est fondamentale pour garantir l'ouverture et la prévisibilité de l'environnement des politiques commerciales. Les CVM ont connu un formidable essor dans les années 1990 et au début des années 2000 en partie en raison du faible niveau des droits de douane, qui étaient limités par les engagements internationaux pris par les pays avancés et les réductions tarifaires établies par les pays en développement. Les accords commerciaux régionaux soutenaient aussi le développement de liens régionaux particulièrement étroits. La libéralisation commerciale peut encore être poursuivie dans les pays avancés, en particulier en ce qui concerne les produits agricoles et les produits alimentaires transformés, domaines dans lesquels les droits relativement élevés empêchent les pays en développement de s'intégrer aux dernières étapes de production.

Les politiques adoptées en réponse dépendront du type de CVM, qui peuvent être divisées en trois catégories : CVM liée à l'agriculture et fondée sur les ressources, CVM liée aux activités de fabrication simples et CVM liée aux activités de fabrication plus complexes. Les pays qui participent aux CVM liées à l'agriculture et fondées sur les ressources ont tendance à être confrontés à des coûts du commerce plus élevés. L'amélioration de cette situation par le biais d'accords d'intégration comme l'Accord de libre-échange continental africain et la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges sera bénéfique. Lorsque les CVM sont plus complexes, il devient important de conclure des accords commerciaux plus profonds, traitant de questions comme l'investissement et les normes.

L'un des nouveaux domaines de politique sur lesquels le rapport est axé sont les données. Les futures CVM pourraient être organisées de plus en plus autour des entreprises plates formes. Les progrès en matière de technologies de la communication et de transport ont permis l'établissement des CVM existantes ; la prochaine étape est celle des entreprises plates formes et des vastes quantités de données créées. À cet égard, il faut trouver un compromis entre l'innovation et la protection de la vie privée, et il existe aussi des préoccupations concernant la concurrence.

Un autre domaine important est celui de la politique fiscale. Le capital étant très facile à déplacer et une grande part des bénéfices provenant d'activités comme la recherche développement et les brevets, il est beaucoup plus difficile d'imposer les entreprises dans le cadre des CVM. Il est essentiel de coopérer en matière d'imposition, en particulier dans les pays en développement qui ont besoin de ressources pour mettre en place les politiques d'ajustement de la main d'œuvre évoquées plus tôt.

Pour conclure sur le thème de la coopération, comment l'Aide pour le commerce peut-elle contribuer à équiper les pays les moins avancés pour les futures CVM ?

L'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce dispense certains enseignements en matière de coopération et de répartition des gains. Les pays en développement peuvent mettre en œuvre l'Accord à leur propre rythme et un soutien est apporté par les pays avancés. C'est un moyen efficace de répondre aux problèmes de coordination qui affectent les CVM.

Le modèle peut être élargi à d'autres domaines comme celui des normes. Pour les pays en développement, le fait de se heurter à des obstacles techniques aux normes sanitaires et phytosanitaires peut représenter une difficulté. Une assistance supplémentaire en ce qui concerne l'établissement des organes adéquats, l'accès aux renseignements, l'acquisition des technologies adaptées et la certification des produits contribuerait à renforcer la participation aux chaînes de valeur.

L'INSERTION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES : OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES POUR L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE

(Par Arielle N'DIAYE* dans PASSERELLES, VOLUME 16 - NUMBER 2, 28 Avril 2015)

Depuis les années 1990, face à l'échec des stratégies de développement adoptées jusque-là, les politiques de développement de nombreux pays d'Afrique se fondent sur une stratégie misant sur le développement du secteur privé, en s'appuyant particulièrement sur les entreprises tournées vers l'exportation. Une telle approche cherche à favoriser une transformation structurelle, définie comme une réallocation de l'activité économique des secteurs à faible productivité vers ceux où elle est plus forte, et qui permettrait de maintenir une croissance robuste, durable et inclusive.

Il apparaît que depuis la globalisation des industries, synonyme de division internationale du travail et d'éclatement géographique des systèmes de production, le modèle dit d'« apprentissage par l'exportation » a évolué. Au sein d'industries devenues mondiales, nombre de firmes exportatrices ne prennent plus en charge qu'un seul ou quelques segments de la chaîne de valeur. L'insertion dans ces chaînes de valeur mondiales (CVM) est ainsi devenue le modèle d'industrialisation qui semble s'imposer. Plusieurs expériences réussies, que ce soit en Asie du Sud-Est, ou plus récemment en Inde et en Chine, attestent des opportunités de développement que les CVM peuvent offrir aux pays qui y participent. Néanmoins, selon le rapport Perspectives économiques en Afrique 2014, les exportations africaines ne représentaient en 2012 que 3,5 % des exportations mondiales de marchandises. Certaines analyses économiques récentes soulignent également qu'au cours de ces deux dernières décennies, la structure des exportations de l'Afrique est restée caractérisée par la dépendance à l'égard d'une gamme étroite de produits de base à faible valeur ajoutée.

Comprendre la logique qui sous-tend les CVM permet de mettre en lumière non seulement les défis à relever, mais également les opportunités à saisir pour les pays d'Afrique qui souhaitent en tirer avantage. L'analyse suggère qu'afin de s'intégrer dans les CVM et de maîtriser un nombre croissant de segments industriels, un facteur crucial réside dans le renforcement des

réseaux de production aux niveaux régional et inter-régional. Néanmoins, dans l'optique de faire des échanges commerciaux un véritable levier de transformation structurelle, certaines contraintes doivent impérativement être levées.

Les CVM, structures essentielles pour l'industrialisation

La participation aux chaînes de valeur détermine désormais la structure des échanges commerciaux internationaux. Selon l'OCDE, en 2013, Soixante dix pour cent de ces derniers étaient constitués de biens intermédiaires. Une chaîne de valeur s'articule par la coordination de firmes géographiquement éloignées, situées à différentes étapes du processus de production et dans des pays avec des niveaux de développement variés. Au niveau mondial, une chaîne de valeur se développe sous l'égide de quelques entreprises clés et on peut considérer qu'elle est essentiellement façonnée par quatre structures :

- La structure de gouvernance : l'organisation du contrôle direct exercé par certains acteurs clés qui spécifient aussi bien ce qui doit être produit, que comment (modes opératoires, normes, revenus), par qui et où. Elle traduit également la capacité des firmes clés à s'accaparer une part importante de la valeur créée, tout au long de la chaîne, à partir du contrôle des étapes clés (notamment la coordination de la chaîne, la conception et la distribution de produits) ;
- La structure intrant-extrant : la séquence d'activités allant de la conception à la commercialisation des produits tout au long de la chaîne ;
- La structure institutionnelle : l'ensemble de dispositifs, politiques et accords qui régissent les échanges commerciaux internationaux. Elle concerne, en particulier, les accords concernant la répartition géographique des activités industrielles ; et
- La structure territoriale : l'ensemble de règlements et de dispositifs au niveau national qui définissent la localisation et la concentration géographiques des activités et des échanges internationaux.

*Maître de conférences en sciences de gestion à l'Université d'Auvergne, France.

Les opportunités de développement offertes par les CVM

Les industries mondiales offrent de nombreuses opportunités pour les pays en voie d'industrialisation qui, en nouant des liens avec les firmes des pays industrialisés, peuvent se doter d'outils pour améliorer leurs conditions économiques et sociales.

En premier lieu, l'intégration dans les CVM facilite l'accès aux marchés des pays développés tout en favorisant les investissements directs étrangers, la création d'emplois formels et l'amélioration des recettes publiques sous forme de taxes et d'impôts.

Ensuite, comme nous le montre le succès à l'exportation et la croissance des nouveaux pays émergents asiatiques, les possibilités d'apprentissage et les transferts de savoir-faire associés à la participation des entreprises aux CVM peuvent jouer un rôle déterminant dans la transformation structurelle d'un pays. Les firmes clés apportent du savoir-faire, forment les travailleurs, introduisent de nouvelles technologies et permettent la maîtrise de celles-ci.

La littérature spécialisée suggère que la principale opportunité offerte par les CVM réside dans un processus de mise à niveau industrielle. Celui-ci se définit comme le développement d'activités et de secteurs à plus forte valeur ajoutée, venant remplacer les activités et secteurs de base, mal rémunérés. Cette mise à niveau se traduit par une série d'améliorations successives, permettant la création et le perfectionnement de compétences spécifiques par les différents acteurs économiques. Ce processus d'apprentissage par la pratique se fonde sur les spécifications très précises des produits contenus dans les cahiers des charges, sur les procédures de contrôle des produits et, quelque fois, sur les formations et l'assistance technique fournies par les firmes clés.

Au niveau local, outre les effets d'entraînement et les externalités positives induites par la présence d'entreprises sur un territoire donné, la montée en gamme évoquée favorise l'amélioration du niveau général des compétences. Elle mène ainsi vers une étape plus avancée dans le processus d'industrialisation et un changement structurel plus efficace.

Les obstacles à la participation efficace aux CVM

Deux ensembles de contraintes atténuant les bénéfices attendus de l'insertion aux CVM doivent néanmoins être soulignés.

Le premier type d'obstacles tient à la structure des CVM elles-mêmes. De manière générale, le territoire d'accueil de certaines activités bénéficie de peu d'effets induits, si ce n'est en termes d'emplois non qualifiés et de facilitation de l'insertion dans le commerce international. On assiste le plus souvent à une mise en concurrence des pays, conduisant ces derniers au dumping social. La plupart des entreprises étrangères concernées sont situées dans des zones dédiées et fonctionnent en vase clos, tout en bénéficiant de régimes spécifiques comme l'exonération d'impôts ou de droits de douane.

Le deuxième type d'obstacles est souligné dans plusieurs études sur les CVM, qui montrent que dans beaucoup de pays en développement, les firmes subissent le nomadisme des entreprises clés et peuvent pâtir de certaines barrières non-tarifaires. Ces entreprises sont également enfermées dans des activités peu rémunérées. Ce verrouillage fonctionnel et son corollaire – le piège de la faible valeur ajoutée – découlent essentiellement de quatre facteurs :

- La stratégie compétitive des entreprises clés s'appuyant, d'une part, sur une course aux prix les plus bas et sur une mobilité croissante des unités de production, et d'autre part, sur des normes et des codes érigés pour protéger leurs compétences clés, construites autour des activités les plus créatrices de valeur et les plus rémunérées de la chaîne ; et
- La nature des activités des firmes non-clés, généralement liées à la fabrication ou à la production de produits primaires ou de biens à faible contenu technologique. De tels types d'activités limitent non seulement les retours en termes de revenus et accentuent la spécialisation, mais ils réduisent également la perspective d'apprentissage et d'acquisition de nouvelles compétences.

La situation de dépendance commerciale envers un nombre très limité, voire un seul client

Les dispositions de certains accords commerciaux internationaux qui, par le biais de certaines clauses restrictives telles que le principe de double transformation, encouragent la localisation de certaines catégories de produits dans certaines régions. Elles contribuent ainsi au confinement de ces firmes non-clés dans des activités à faible valeur ajoutée ou à une spécialisation excessive.

Par ailleurs, dans de nombreux secteurs, la division internationale du travail marquée par la hiérarchisation des pays et de leurs entreprises, en fonction de leur niveau de développement, se matérialise par l'existence d'intermédiaires.

Ceux-ci contrôlent la sélection et le choix des participants aux niveaux inférieurs et orchestrent l'organisation des étapes de fabrication au niveau mondial. Ils constituent ainsi un obstacle à la revalorisation industrielle dans les pays situés en bas de la hiérarchie des CVM.

Les dernières crises économiques et la morosité des principaux marchés de consommation ont, de surcroît, fait évoluer les pratiques d'achat des firmes clés. Dans un mouvement de rationalisation plus intense, ces dernières rétrécissent leurs chaînes d'approvisionnement et ont recours à un nombre moins élevé de participants plus compétents. Ce mouvement accentue davantage la concurrence entre les pays, ce qui a pour effet d'augmenter la vulnérabilité des entreprises des pays ne disposant ni des ressources, ni des compétences et avantages compétitifs nécessaires, au-delà de leurs simples avantages tarifaires, en termes de qualité et de productivité.

Enfin, les obstacles liés aux caractéristiques même des pays et de leurs firmes sont également nombreux. Tout d'abord, l'éloignement géographique par rapport aux marchés finaux pénalise nombre de pays d'Afrique, dont les entreprises sont exclues de la production de certaines catégories de produits exigeant une grande réactivité. Au-delà des contraintes liées à la localisation, la capacité productive ainsi que la qualité des services et des infrastructures au niveau local, notamment l'énergie, les infrastructures portuaires ou les réseaux de communication, conditionnent la participation pérenne et la progression dans les CVM.

S'insérer et réussir dans les CVM nécessite également des entreprises compétentes, capables de respecter des normes et dotées de ressources suffisantes pour être compétitives. Corrélativement, il est nécessaire d'avoir un environnement des affaires propice aux investissements ainsi qu'à la création et au développement d'entreprises. À ce niveau, plusieurs éléments essentiels peuvent être mentionnés, comme la souplesse et la rapidité des procédures administratives et douanières, la facilité d'accès au crédit, ou encore la stabilité de l'environnement politique.

Au vu des diverses contraintes présentées, l'évolution de la concurrence au niveau mondial semble compromettre significativement les perspectives de transformation structurelle résultant d'une participation accrue aux CVM. Afin de réellement s'engager sur la voie d'une transformation structurelle effective, il apparaît impératif pour l'Afrique de s'attaquer à la mise à niveau de ses industries de manière plus autonome.

Favoriser l'intégration sectorielle au niveau régional

Au terme de cette analyse, un constat s'impose. La portée de l'industrialisation et de la transformation structurelle des pays africains est contrainte par la participation « captive » de ses entreprises au sein des CVM. Dès lors, il s'agit donc de s'affranchir de ce carcan économique, afin de véritablement tirer profit des opportunités que les CVM peuvent offrir. Une intégration satisfaisante dans les CVM nécessite donc un affranchissement – qui ne pourra être que partiel – de ces différentes contraintes, processus dans lequel le renforcement des chaînes de valeur régionales a un rôle crucial à jouer.

Les chaînes de valeur régionales pourraient bien constituer le tremplin dont l'Afrique a besoin pour véritablement mettre en marche une transformation structurelle plus rapide. Elles ont le potentiel d'amener vers une industrialisation plus intégrée et une capture de valeur plus importante, grâce à l'élimination de certains obstacles à la montée en gamme, comme le verrouillage fonctionnel, et à une plus grande diversification des marchés.

De plus, s'appuyer sur la complémentarité des facteurs de production et des ressources au niveau régional renforcerait la compétitivité des industries et les liens avec les économies locales, induisant ainsi des effets d'entraînement catalyseurs de croissance. Les risques de relocalisation des emplois et des activités s'en trouveraient réduits et le niveau général des compétences au niveau régional amélioré.

Enfin, la proximité géographique des marchés de consommation finale et des fournisseurs d'intrants contribuerait également à la réduction des coûts de transport, ainsi qu'à l'atteinte d'une taille critique en termes de demande.

Conclusion

Outre sa faible participation aux échanges commerciaux mondiaux et sa dépendance à l'exportation de produits primaires, l'Afrique fait face à de nombreux défis quant à l'utilisation des CVM comme tremplin vers l'industrialisation et la transformation structurelle. Pour pallier les limites des CVM, le renforcement de l'intégration sectorielle régionale apparaît comme une voie stratégique prometteuse. Néanmoins, pour être efficaces, les politiques industrielles doivent s'appuyer sur une vision concertée et sur une coordination efficace entre les différents acteurs clés. La définition des stratégies d'industrialisation nécessite une analyse permettant d'identifier les potentiels et les faiblesses, afin de mettre en perspective les capacités et les besoins dans tous les secteurs visés. Le rôle des interfaces institutionnelles,

ainsi que les initiatives progressives des décideurs politiques, apparaissent essentiels dans la conceptualisation et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement nécessaires au

développement des chaînes de valeur régionales, et à une meilleure intégration dans les CVM.

COMMENT LES CHAINES DE VALEUR MONDIALES ENTRETIENNENT LA THÉORIE ÉCONOMIQUE

Depuis que l'économiste David Ricardo a exposé son modèle en 1817, la théorie du commerce international a été dominée par la notion des « avantages comparatifs », selon laquelle chaque participant au commerce se spécialisera dans la production du bien pour lequel il possède un avantage comparatif. Dans le modèle de Ricardo, l'avantage comparatif est défini comme un avantage sur le plan des coûts, dont la source n'est pas précisée explicitement, bien qu'elle soit généralement interprétée et modélisée comme un avantage fondé sur des différences technologiques ou géographiques. Ce modèle a donné lieu à l'exemple bien connu de l'échange de vêtements britanniques pour du vin portugais. Heckscher et Ohlin se sont appuyés sur ce fondement pour émettre l'hypothèse que des écarts dans ce qu'ils appellent la « dotation en facteurs » déterminent les différences de coûts relatifs. Dans le modèle de Heckscher-Ohlin (H-O), cette relation entraîne, par exemple, que les pays à coefficient élevé de main-d'œuvre devraient se spécialiser dans la production des produits qui demandent beaucoup de main-d'œuvre, tandis que les pays où le capital est abondant devraient privilégier les produits qui requièrent beaucoup de capital. Ces deux modèles classiques reconnaissent que les entreprises et les particuliers font du commerce et que les différences de technologie (modèle de Ricardo) ou de dotation (modèle de H-O) sont propres à des emplacements spécifiques, c'est-à-dire des pays. Cependant, dans ce qu'on appelle la « nouvelle théorie du commerce », élaborée par Paul Krugman dans les années 1980, ces différences ne sont pas les seules à entrer dans l'équation. Selon cette théorie, même des pays similaires participeront au commerce et profiteront de celui-ci s'ils se spécialisent et deviennent ainsi plus efficaces dans la production en raison de la présence d'économies d'échelle. Encore ici, ce sont les entreprises et les particuliers qui participent au commerce, mais les gains pouvant découler de la spécialisation sont une caractéristique propre à l'industrie.

Parmi les économies d'échelle, la proximité géographique est un élément clé de la nouvelle théorie du commerce. Dans ce cas, les entreprises s'établiront près de leurs clients et de leurs fournisseurs pour réduire leurs coûts de transport et acquérir

ainsi un avantage sur leurs rivaux. Les grands centres fortement peuplés attirent la production, engendrant un processus qui se nourrit de lui-même, alors que des entreprises engagées dans des activités en amont et en aval suivent le courant et qu'apparaissent des grappes industrielles. Mais, encore une fois, les écarts dans les coûts de transport et l'importance relative de la proximité des fournisseurs et des clients – les effets d'agglomération – sont des caractéristiques inhérentes à l'industrie.

Alors que la théorie classique met l'accent sur les différences de caractéristiques entre divers emplacements et que la nouvelle théorie du commerce privilégie les caractéristiques spécifiques aux industries individuelles, la théorie plus récente de l'entreprise hétérogène (souvent appelée « nouvelle » nouvelle théorie du commerce) fait principalement intervenir les différences entre les entreprises. La « nouvelle » nouvelle théorie du commerce reconnaît que, dans une industrie donnée et à un endroit donné, il y a une variation importante entre les entreprises. Beaucoup d'entreprises ne participent pas au commerce international, mais celles qui le font sont généralement plus productives. Les entreprises qui, à la fois, font du commerce et investissent à l'étranger ont tendance à être les plus productives.

Selon la « nouvelle » nouvelle théorie du commerce, la participation au commerce international permet aux meilleures entreprises de prendre de l'expansion et de remplacer des entreprises plus faibles, ce qui entraîne une plus grande productivité, des salaires plus élevés et une amélioration du niveau de vie. Dans la théorie classique et la nouvelle théorie du commerce, la plupart des gains associés au commerce découlent du mouvement des ressources entre les industries, tandis que dans la « nouvelle » nouvelle théorie du commerce, la plus grande partie des avantages provient de différences au sein même des industries, c'est-à-dire entre les entreprises. Selon cette théorie, le commerce existe en raison des différences observées entre des entreprises individuelles qui peuvent posséder une technologie ou de la propriété intellectuelle (PI) qui leur assure un meilleur positionnement

pour rivaliser sur le marché international. Cela donne lieu à une seconde source d'avantages associés au commerce puisque les entreprises individuelles prennent de l'expansion et étalent les coûts fixes de leurs innovations sur une clientèle plus vaste, ce qui accroît l'incitation à innover. Cet avantage dynamique, qui s'accumule avec le temps à la manière des intérêts composés, peut constituer un important gain lié au commerce.

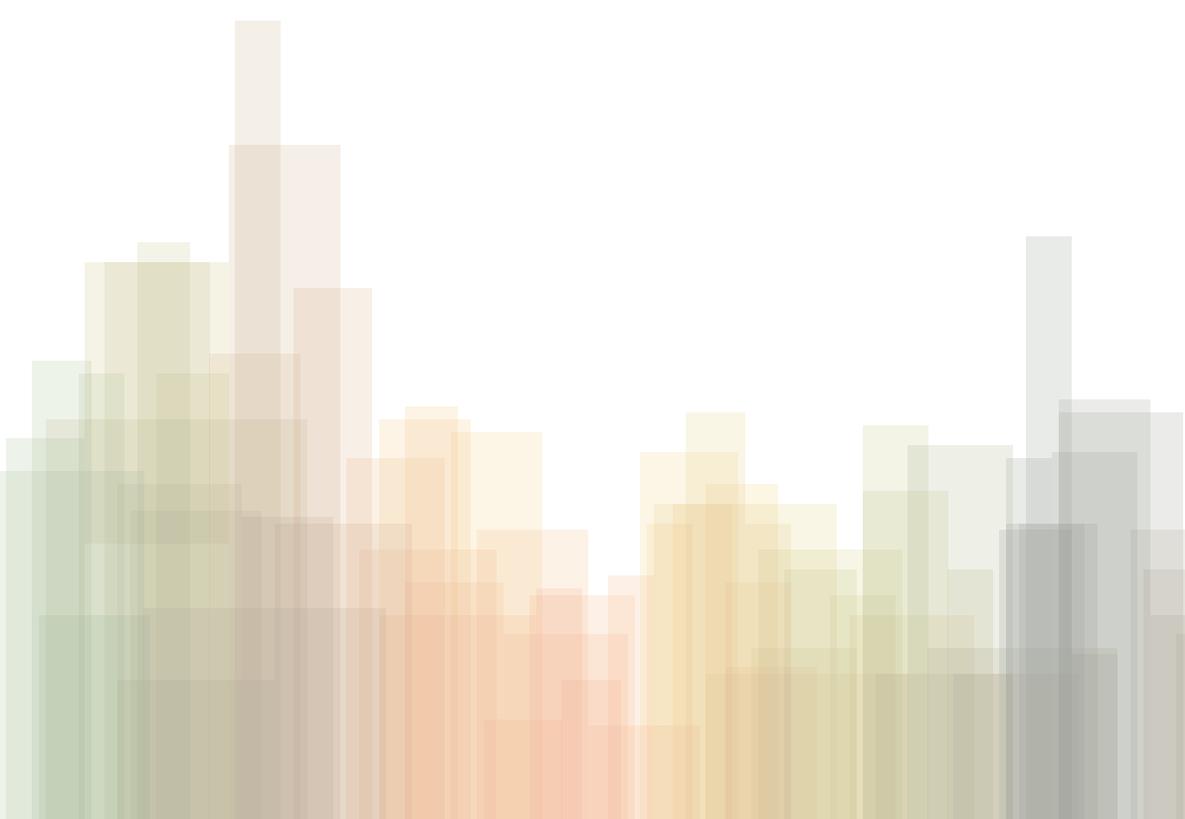
Tout comme la théorie du commerce s'est développée pour identifier un certain nombre de déterminants à divers niveaux d'agrégation, la théorie de l'investissement direct étranger (IDE) recourt à de multiples lentilles. La lentille la plus souvent employée est celle de la « théorie éclectique de l'IED », précisément parce qu'elle fait intervenir de multiples déterminants ; incidemment, on l'appelle aussi plus simplement la théorie « OLI » parce qu'elle représente une combinaison de trois théories : celle de l'avantage de la propriété (*ownership*), de l'avantage lié à la localisation et celle de l'avantage découlant de l'internalisation. L'avantage de la propriété est, en un sens, similaire à la théorie du commerce fondée sur l'entreprise hétérogène dans la mesure où elle cible des avantages particuliers au niveau de l'entreprise tels que la technologie ou les pratiques de gestion. Une entreprise multinationale peut prendre de l'expansion à l'échelle internationale et pénétrer de nouveaux marchés parce qu'elle emploie une meilleure technologie, qu'elle applique des pratiques de gestion supérieures ou qu'elle possède des avantages similaires en comparaison de ses rivales. Les économies d'échelle, telles que décrites dans la nouvelle théorie du commerce, peuvent aussi être considérées comme entrant dans cette catégorie parce qu'elles se concrétisent au niveau de l'entreprise. Cependant, même si la « première nouvelle » théorie du commerce explique pourquoi certaines entreprises exportent alors que d'autres ne le font pas, l'avantage lié à la propriété explique pourquoi une entreprise multinationale investira dans une filiale à l'étranger et réussira face aux entreprises locales qui ont tendance à posséder un certain avantage sur leur propre marché. Par ailleurs, l'avantage lié à la localisation découle du fait que l'entreprise possède un avantage en raison de son implantation sur le marché local. L'avantage lié à la localisation influera aussi sur l'endroit que choisira l'entreprise pour y établir ses activités. En ce sens, la théorie de l'avantage lié à la localisation est comparable aux théories classiques du commerce axées sur l'avantage comparatif. L'internalisation fait intervenir un modèle de coûts de transaction de l'entreprise transposé au niveau de la multinationale par McManus (1972). Essentiellement, une entreprise multinationale doit décider si elle desservira un marché local en ayant recours à un

arrangement tel qu'un contrat de licence ou de franchisage (c'est-à-dire hors de la structure de propriété de l'entreprise) ou si elle desservira le marché directement en y faisant un investissement. Un facteur important qui entre dans cette décision est le niveau de difficulté que suppose la conclusion d'un contrat. Là où les droits de propriété sont fortement protégés et où il existe un bon système d'application de la loi et des marchés développés pour les biens ou les services, il est plus probable que l'entreprise sera disposée à conclure un accord contractuel comme un contrat de licence ou de franchisage. Dans le cas contraire, l'entreprise choisira généralement de conserver ses activités au sein de l'entreprise.

La notion de chaînes de valeur mondiale participe et contribue à l'évolution de notre compréhension des raisons pour lesquelles le commerce et l'IDE existent et de la façon dont ils se déroulent. Feenstra et Hanson (1996, 1997) partent du cadre de Heckscher-Ohlin mais divisent le processus de production d'un bien ou d'un service final en un certain nombre d'activités. Ces activités sont ensuite reliées à l'emplacement où elles peuvent être exécutées de la façon la plus efficace. Grossman et Rossi-Hansberg (2008) présentent un modèle similaire du commerce, mais s'intéressent aux tâches plutôt qu'aux activités. La différence entre activités et tâches est avant tout une question d'agrégation. Ainsi, une activité telle que les services juridiques peut être divisée en tâches distinctes comme la prestation de conseils juridiques à valeur élevée ou l'exécution de tâches administratives de moindre valeur. Il s'ensuit que les tâches plus routinières peuvent être exécutées là où la main-d'œuvre possède moins de compétences, tandis que les tâches de plus grande valeur seront exécutées là où l'entreprise a accès à des travailleurs possédant des compétences plus élevées. Une conséquence de cela est qu'il devient plus difficile de déterminer l'impact de la mondialisation. Dans le passé, on pouvait concevoir qu'une industrie ou une profession puisse subir les effets du commerce. Dans un modèle de commerce des tâches, ce qui importe est la nature des tâches de routine, la façon dont elles sont exécutées et la possibilité de les codifier. Une différence supplémentaire entre les deux modèles a trait au rôle de l'entreprise. Bien qu'il ne soit pas explicitement formulé ainsi, le modèle de Feenstra et Hanson peut être interprété comme décrivant des transactions sans lien de dépendance parce qu'il suppose l'existence d'un écart de technologie entre le pays d'origine et le pays d'accueil (c.-à-d. qu'il entrevoit la possibilité de recourir à l'impartition). Le modèle de Grossman et Rossi-Hansberg peut être interprété comme décrivant des transactions internes à l'entreprise parce que les niveaux de technologie sont identiques entre deux emplacements (c.-à-d. qu'il envisage la délocalisation). Même à cela, ces modèles

n'envisagent pas explicitement le rôle de l'entreprise multinationale. Il n'y a pas de décision claire de recourir à la délocalisation (investissement) ou à l'impartition (contrat). Antras (2003, 2005) propose un lien important entre les deux en améliorant notre compréhension de la façon dont les entreprises choisissent l'endroit où se dérouleront diverses activités et décident d'exercer ou non un contrôle direct sur

celles-ci (la décision d'exécuter l'activité dans l'entreprise ou de la confier à une entreprise de l'extérieur). Il est clair que des travaux supplémentaires sont requis pour mieux préciser le lien entre les théories du commerce et l'IDE, lequel joue un rôle critique dans le fonctionnement des chaînes de valeurs mondiales.



INTERVIEW DE M. LE PREMIER MINISTRE PRAVIND KUMAR JUGNAUTH SUR L'INDUSTRIALISATION DE L'ÎLE MAURICE

Bulletin du Bureau de l'Administrateur (BBA) : M. Le Premier Ministre, bonjour. Nous voulons profiter de ce numéro du bulletin à l'occasion des Assemblées annuelles du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale pour partager l'expérience de Maurice en matière de développement économique et social, ses grands enjeux pour l'avenir et ses ambitions pour la région. Votre pays a eu un cheminement intéressant et représente aujourd'hui un modèle pour beaucoup de pays sur le continent. Quel regard portez-vous sur la trajectoire économique de Maurice depuis son indépendance ?



M. Le Premier Ministre Pravind Kumar JUGNAUTH (PKJ) :

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour cette opportunité de partager notre expérience avec nos frères et sœurs du continent.

Comme beaucoup d'autres pays, Maurice est entrée dans l'ère post-coloniale en 1968, pauvre et sous-développée. Loin de ses principaux marchés et avec des infrastructures de transport et de communications précaires, un faible capital humain et des prévisions des plus pessimistes, le pays a su faire son chemin en misant sur des stratégies de croissance appropriées.

Au moment de son indépendance, l'économie mauricienne était dominée par la culture de la canne et la production de sucre, qui représentaient environ 25 % du PIB et 75 % de nos exportations.

L'avenir semblait sombre. Par exemple, en 1961, James Meade, Prix Nobel d'économie en 1977, avait prédit que Maurice s'effondrerait dans une crise de pauvreté en raison de l'expansion démographique rapide et des perspectives de croissance limitées de l'industrie sucrière. En 1972, le prix Nobel V.S. Naipaul en 2001 a lui trouvé en Maurice « un baracon surpeuplé » d'un peuple affamé, ralenti par le chômage, et en proie au désespoir. Maurice a toutefois su défier le pessimisme des observateurs.

Nous avons maintenant un revenu par tête d'environ 12 000 USD, qui est 60 fois supérieur au chiffre de 1968. Nos réserves en devises étrangères sont maintenant à presque douze mois de couverture des importations. Notre indice de développement humain, selon le PNUD, est à 0,790 et nous place parmi les pays ayant un indice de développement humain élevé. Et nous avons une économie qui est beaucoup plus diversifiée et, en conséquence, plus résiliente.

BBA : Quels ont été les principaux piliers de cette diversification et comment elle a été financée ?

PKJ : Le secteur sucre demeure toujours un pilier important de notre économie, même s'il ne représente plus que 1,4 % du PIB en termes réels. Grâce à la mise en place d'une politique de diversification structurée, notre économie, à présent, s'appuie sur une panoplie de secteurs telles que le tourisme, l'industrie manufacturière (incluant le textile et l'habillement), les services financiers, les technologies de l'information et de la communication, le centre financier international, la transformation des produits de la mer pour l'exportation, le pôle de connaissance, le tourisme médical, le développement immobilier haut de gamme ouvert aux étrangers, les énergies renouvelables et l'industrie de la créativité. Pour l'avenir on vise l'exploitation de notre espace maritime et le potentiel de l'économie bleue avec l'aide du Groupe de la Banque mondiale.

Cette diversification s'est construite dans le temps grâce aux revenus du sucre, couplée avec des investissements directs étrangers et une utilisation judicieuse des financements des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Maurice a su tirer profit du « Commonwealth Sugar Agreement », et plus tard du Protocole Sucre entre la Communauté Économique Européenne (CEE) et le Groupe Afrique -Caraïbe- Pacifique (ACP), cela après l'adhésion de la Grande Bretagne à la CEE en 1973. La vente de presque la totalité de notre production de sucre à un prix garanti pendant environ 30 ans a permis au pays de générer les ressources

nécessaires pour son développement. Le surplus généré à partir des exportations de sucre a été réinvesti dans l'industrialisation et la diversification de l'économie. Nous avons aussi attiré des investissements directs étrangers dans le secteur textile et habillement, le tourisme, ainsi que dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et des services financiers et tout récemment, dans le secteur immobilier.

L'État a aussi joué un rôle prédominant dans le financement de cette diversification à travers une politique fiscale incluant les subventions directes et indirectes. Nous avons aussi bénéficié de l'appui des pays amis et les partenaires au développement.

BBA : Qu'est-ce qui explique votre succès là où tant d'autres pays à un niveau similaire peinent ?

PKJ : Plusieurs facteurs ont contribué à ce succès, notamment la qualité de l'administration et des institutions, l'encadrement politique, l'accès préférentiel aux marchés, la disponibilité des financements concessionnels et l'utilisation des technologies et des connaissances. Nous nous sommes dotés dès l'indépendance d'une constitution solide, bâtie sur le modèle Westminsterien avec des élections générales prévues tous les cinq ans. Le régime électoral permet à toutes les composantes de la société mauricienne d'être représentées à l'Assemblée nationale et dans les affaires de l'État, assurant ainsi une forte cohésion sociale. Le pays a su bâtir sur un écosystème économique, politique et institutionnel de l'ère pré-indépendance qui nous a permis de mettre en place des politiques appropriées et tournées vers l'exportation.

Au niveau de la gouvernance, la protection du droit à la propriété privée et aux investissements a permis d'éviter la fuite des capitaux. Il faut ajouter à cela un système juridique mixte français et anglo-saxon jouissant d'une indépendance totale avec un ultime recours au Conseil privé du Royaume-Uni. Même quand il y a eu des changements de régime, la continuité de l'État a été maintenue.

Je voudrais aussi souligner l'excellente collaboration entre l'État et le secteur privé sur la politique économique du pays, de même que la diplomatie économique. Ensemble, nous avons su capitaliser sur les opportunités. A différentes périodes, l'accès aux marchés a été exploité à fond, notamment celui du Commonwealth, de l'Union européenne et de l'AGO pour le sucre, le textile et le thon principalement.

BBA : Parlez-nous un peu des principaux défis que le pays a eu à relever pour assurer cette transformation économique ?

PKJ : Au début, le chômage était un des principaux défis à relever. Il s'agissait de créer suffisamment d'emplois pour quelque 20 % de la main-d'œuvre locale.

On a d'abord misé sur une stratégie de croissance économique centrée sur la substitution à l'importation et le travail intensif. Mais tout en avançant, nous avons réalisé que cette stratégie avait des faiblesses et qu'elle n'apporterait pas les résultats surtout en matière de création d'emploi.

Nous avons ainsi changé notre fusil d'épaule, assez rapidement je dirai, pour nous orienter vers une stratégie de croissance menée par les exportations tout en retenant le principe du travail intensif. D'où le développement du secteur manufacturier à travers la zone franche et le tourisme. C'est cette stratégie qui nous a permis d'atteindre le plein emploi dans les années 90 et de grimper l'échelon de revenu par habitant.

Avec le plein emploi dans les années 90, nous avons délaissé le principe de travail intensif pour favoriser un modèle de croissance à capital et technologie intensifs.

Nous avons également été contraints dans les années 2000 de revoir complètement notre stratégie de développement suivant l'érosion des préférences commerciales et les enjeux de la mondialisation. Il fallait absolument que Maurice adopte un modèle de développement axé sur la compétitivité mondiale pour assurer son avenir.

Plus récemment, nous avons adapté notre modèle de développement aux impératifs de l'industrie 4,0 en misant sur le développement d'une économie digitale et en promouvant les technologies de l'intelligence artificielle.

BBA : Votre pays peut se vanter d'avoir un système de protection sociale assez généreuse. Certains disent qu'il y aurait du mérite à adopter un ciblage pour améliorer son efficacité...

PKJ : Il faut situer l'action sociale des gouvernements successifs dans son contexte. De par son histoire, le pays a connu une concentration du pouvoir économique par quelques familles qui ont bâti leur fortune sur les concessions terriennes coloniales et à travers le recours à des esclaves et, après son abolition, des travailleurs engagés sous contrat venant principalement du sous-continent indien. Après l'indépendance, la population avait des aspirations légitimes d'une meilleure vie et une ambition pour gravir l'échelle sociale. L'objectif de l'action sociale était et reste le partage des bénéfices du progrès économique et ainsi préserver l'entente sociale entre les différentes composantes de la société. C'est dans ce contexte que la gamme des prestations sociales s'est élargie dans le temps : une pension universelle non-contributive pour tout citoyen ayant atteint 60 ans, un service de santé gratuit, l'éducation gratuite jusqu'au niveau universitaire, le transport public gratuit aux pensionnaires et étudiants et une gamme d'allocations sociales aux plus vulnérables. Tout récemment mon gouvernement a introduit le salaire minimum, une décision historique pour soutenir les moins nantis de notre société. L'introduction de l'impôt négatif s'inscrit également dans cette même philosophie, dont le but est d'améliorer la situation de ceux qui ont besoin d'un coup de pouce pour avancer dans la vie.

L'action sociale est un choix politique visant un meilleur partage de la richesse et une croissance plus inclusive pour faire en sorte qu'elle bénéficie au plus grand nombre. Nous visons une croissance qui soit, non seulement plus forte, mais aussi plus équilibrée. Ces prestations coûtent cher à l'État, mais c'est le prix à payer pour une meilleure cohésion sociale. Et nous avons les moyens de faire face à ces demandes grâce à un système d'imposition qui demande à chaque citoyen de payer sa part, une taxe à un taux juste et raisonnable. En ce qui concerne le ciblage, je l'ai personnellement essayé dans le passé, mais le coût politique nous a fait faire marche arrière. Ces prestations ont tendance à devenir un droit acquis. Il faut être prudent avant de donner des bénéfices sociaux qu'on ne peut pas reprendre.

BBA : Venons-en à la dimension régionale de l'action de votre gouvernement. Maurice est très présente dans les regroupements régionaux qui lui sont pertinents économiquement et politiquement. Vos services ont approché le Bureau et la Banque pour un soutien à réaliser votre stratégie en Afrique. Qu'est-ce que vous attendez de nous ?

PKJ : Consciente du fait que notre succès est lié à celui des pays de la région, Maurice a toujours été un partenaire actif au niveau du continent africain. De plus en plus, nos opérateurs ont les yeux tournés vers les opportunités en Afrique et un nombre croissant d'entre eux ont déjà consenti des investissements substantiels dans certains pays. De ce fait, mon gouvernement travaille en étroite collaboration avec quelques pays du continent qui veulent accélérer leur transformation – notamment le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, Madagascar, le Mozambique et tout récemment le Kenya – pour la mise en place d'infrastructures d'affaires du type Zones Économiques Spéciales (ZES) ainsi que les cadres de gouvernance appropriés. Ces projets entrepris, sous des accords de gouvernement à gouvernement, nous permettent de partager notre propre expérience dans la création d'un environnement d'affaires attractif. De plus, ils nous permettent de canaliser des investissements catalytiques à partir de la plateforme financière de Maurice pour accélérer la transformation industrielle et économique de ces pays amis.

C'est dans cette optique que nous avons sollicité l'appui de la Banque afin de mieux encadrer notre stratégie africaine en général et l'initiative des ZES en particulier. Il y a aussi un volet de coopération sud-sud pour accélérer le transfert des expériences et le partage des connaissances. Le soutien que nous recherchons est à la fois financier et technique surtout au niveau des réformes structurelles nécessaires. Il est d'autant plus logique vu la convergence notable de l'impact escompté de ces projets et de l'objectif de la Banque visant à favoriser l'essor économique de ces pays à travers l'industrialisation.

Je tiens à saluer la Banque pour avoir déjà consenti à un premier exercice d'assistance technique qui toucherait le développement du Parc Industriel de Diamniadio au Sénégal et du Textile City de Moramanga à Madagascar, deux projets phares de notre fonds souverain - le Mauritius-Africa Fund. Les pourparlers sont en cours entre nos autorités et la Banque, afin que d'autres agences de la Banque, dont la MIGA et la SFI, puissent apporter leurs contributions respectives au modèle de coopération sud-sud que Maurice souhaite promouvoir à travers sa stratégie africaine. J'apprécie aussi le soutien du Bureau de notre Administrateur à notre stratégie africaine au niveau de la Vice-présidence Afrique de la Banque.

BBA : M. le Gouverneur, vous pouvez compter sur nous pour la réalisation de vos initiatives. Je vous remercie beaucoup pour cet entretien.

ASSEMBLÉES ANNUELLE 2019

Réunion des Ministres des finances de la Zone Franc

Les Ministres, les Présidents des institutions régionales et les Gouverneurs des banques centrales de la Zone Franc, se sont réunis le vendredi 11 octobre 2019 à Paris sous la présidence de M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'économie et des Finances de la République française, en présence des trois administrateurs représentant les pays de la Zone aux Conseils d'administration du Groupe de la Banque mondiale et du FMI. Ils ont passé en revue les perspectives macroéconomiques et ont fait le point sur le suivi des réformes et des projets de la Zone Franc.



Avec M. Bruno Le Maire, Ministre français de l'Économie et des Finances

Les participants ont observé que, nonobstant le ralentissement de l'activité économique et du commerce mondial en 2018, la croissance est restée robuste dans l'UEMOA et est en hausse sensible dans la CEMAC, avec des taux respectifs de 6,6 % et 1,7 % en 2018. La croissance dans la zone CEMAC est tirée essentiellement par le secteur pétrolier. Aux Comores, la croissance s'est située à 3,7 % en 2018, portée par l'accroissement de l'offre énergétique et des investissements publics.

Les Ministres ont relevé que la convergence des politiques macroéconomiques s'est détériorée et reste en dessous des résultats escomptés. En effet, aucun pays de la Zone Franc ne respecte tous les critères de premier rang en 2018, contre deux qui les respectaient en 2017. Trois pays de la Zone Franc (Centrafrique, Tchad et Togo) respectent le critère du solde

budgétaire en 2018. Treize pays respectent le critère d'inflation en 2018. Le taux d'inflation d'ensemble se situe à 1,2 % dans l'UEMOA, 2,2 % dans la zone CEMAC et 1,7 % aux Comores en 2018. Treize États de la Zone Franc ont respecté le critère d'endettement public. Toutefois, en 2018, les charges d'intérêts de la dette représentent plus du tiers des recettes budgétaires dans cinq pays de l'UEMOA, tandis que l'accroissement du service de la dette et l'accumulation des arriérés sur le service de la dette sont observés dans la zone CEMAC.

Les participants ont noté que les perspectives macroéconomiques pour 2019 restent favorables, avec notamment une croissance économique qui se situerait autour des taux de 6,7 % dans l'UEMOA, 2,7 % dans la CEMAC et 2,4 % aux Comores et des taux d'inflation prévus pour rester sous contrôle à -0,5 % dans l'UEMOA, 2,5 % dans la zone CEMAC, et 3,6 % aux Comores.

Les Ministres des finances, les Présidents des institutions régionales et les Gouverneurs des banques centrales de la Zone Franc se sont donc engagés à poursuivre les efforts d'accélération de la convergence économique nominale, tout en assainissant les finances publiques et en surveillant les risques liés à la dette et au déficit publics.

Les participants ont réaffirmé la nécessité de poursuivre les réformes en vue d'améliorer significativement la mobilisation des recettes intérieures et de développer le secteur privé. Dans le cadre du suivi des réformes déjà commencées, ils ont pris note des projets portés par l'« Initiative France - Banque mondiale pour la promotion des partenariats public-privé dans les pays africains de la Zone franc » qui a notamment soutenu l'élaboration du cadre juridique et institutionnel pour la création des PPP dans l'UEMOA qui est en cours d'élaboration dans la zone CEMAC. Ils ont suivi les points d'étape présentés sur la réalisation aussi bien de l'initiative « Investir en Zone franc » que l'opérationnalisation des plans d'action présentés et adoptés par le GIABA et le GABAC en octobre 2018, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), sous l'égide du comité de lutte contre le blanchiment au sein de la Zone Franc (CLAB).

Les Ministres ont réaffirmé l'importance pour les pays membres de la zone CEMAC de mettre en place des plans de réformes structurelles adéquats et de finaliser les discussions avec le FMI en vue de la mise en place ou du renouvellement des programmes économiques et financiers dans tous les pays de la zone CEMAC.

Durant le déjeuner ministériel, les Administrateurs représentant les pays africains francophones et la France à la Banque mondiale et au FMI ont essentiellement discuté des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI avec les participants. Les prochaines réunions de la Zone Franc se tiendront en avril 2020 à Libreville au Gabon.

Dossiers à l'ordre du jour de la réunion du Comité de Développement du 19 octobre 2019

Quatre (4) dossiers sont à l'ordre du jour de la réunion du Comité de Développement du 19 octobre 2019 : i) Rapport sur le Développement dans le Monde 2020 – Le Commerce International au Service du Développement à l'Ère des Chaînes de Valeur Mondiales ; ii) Projet de Capital Humain : Rapport d'Étape ; iii) Emplois et Transformation Économique – Facteurs, Implications Politiques et Soutien du Groupe de la Banque Mondiale ; et iv) Revue du Système des Droits de Vote de l'IDA : Rapport aux Gouverneurs.

Rapport sur le Développement dans le Monde 2020 – Le Commerce International au Service du Développement à l'Ère des Chaînes de Valeur Mondiales

Au cours des trente dernières années, les échanges commerciaux reposant sur des chaînes de valeur mondiales (CVM) ont accéléré la croissance économique et réduit considérablement la pauvreté. Il s'avère que la productivité et les revenus ont progressé dans les pays qui ont accédé aux CVM, à l'instar de la Chine, du Vietnam et du Bangladesh. Ces pays ont par ailleurs enregistré des baisses de taux de pauvreté remarquables.

Toutefois, ce phénomène a ralenti après la crise financière internationale de 2008. Depuis lors, de nouveaux enjeux sont apparus telle que la montée des tensions commerciales, menaçant de conduire à un retranchement des échanges commerciaux internationaux, et par conséquent des CVM.

Consacré aux CVM et aux nouveaux enjeux du commerce, le Rapport sur le développement dans le monde 2020 aborde ce sujet sous l'angle du développement. Ainsi, il examine : 1) dans quelle mesure les CVM ont contribué à la croissance économique, à la création d'emploi et à la réduction de la pauvreté ; 2) quel est le rôle des politiques commerciales dans la promotion des CVM pour la relance économique ; 3) quelle

orientation donner à la coopération internationale face aux faiblesses actuelles du commerce international ; et 4) quelles sont les pistes à explorer pour l'opérationnalisation du Rapport.

Le Groupe de la Banque mondiale dispose d'un éventail d'outils de financement, de garanties, de service-conseils et d'assistance technique permettant de faciliter l'intégration des pays aux CVM ou encore la mise à niveau de leurs chaînes de valeur. Plusieurs pays ont déjà pu bénéficier de ces programmes.

Partant de ce constat, le Rapport formule des recommandations pour améliorer le soutien du Groupe de la Banque mondiale aux pays, à savoir :

- Accorder une place plus importante aux politiques commerciales et aux CVM comme outil de développement au sein des documents de stratégie.
- Renforcer l'agenda sur l'intégration régionale pour le développement des chaînes de valeur régionales, à travers notamment des programmes d'appui budgétaires régionaux.
- Placer les politiques d'intégration aux CVM au cœur du cadre de partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec les pays.
- Produire de nouveaux types de données et analyses sur les facteurs déterminant de la participation aux CVM et sur les conséquences qui en découlent sur le plan de la croissance économique, des inégalités, de la pauvreté, de l'emploi et de l'environnement. À l'ère de l'économie numérique, ces données devraient permettre d'adresser des problématiques complexes comme la concentration des marchés et la concurrence. En cela, les partenariats avec d'autres institutions internationales, les académies et le secteur privé deviennent importants.

Projet de Capital Humain : Rapport d'étape

Ce rapport d'étape sur le Projet de Capital Humain (PCH) du Groupe de la Banque mondiale fait le point sur les progrès accomplis depuis la publication de son indice en octobre 2018 et décrit les prochaines étapes envisagées dans sa mise en œuvre. Fondé sur l'engagement des États à accélérer les investissements dans le capital humain, le PCH a été initié en réponse à l'ampleur du déficit en matière de capital humain qui existe dans plusieurs pays et à son coût élevé face à l'inaction.

Il s'avère que 60 % des enfants nés aujourd'hui ne pourront atteindre que la moitié du plein potentiel de productivité qu'ils auraient pu atteindre s'ils avaient eu accès aux niveaux d'éducation et de santé définis par l'indice du PCH. Les pays d'Afrique subsaharienne sont les plus affectés par ce déficit avec un indice moyen de 0,40, suivis par les pays d'Asie du Sud avec un indice moyen de 0,46 et les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient avec un indice moyen de 0,49. Ce constat a de sérieuses implications au niveau de l'emploi et de la transformation économique des pays. Il est aggravé par le niveau inadéquat des infrastructures et le faible accès à des services sociaux de qualité qui freinent le progrès vers la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable (ODD).

Le PCH reconnaît que la clé de la croissance économique inclusive d'un pays réside dans le talent, le savoir-faire, les compétences et les capacités de son peuple, bref de son capital humain. Il entend relever le défi mondial qui vise à optimiser le rôle de l'éducation, celui de la santé et celui du taux de survie (les trois composantes de productivité prises en compte par son indice) pour une plus grande croissance économique et une plus grande équité, contribuant ainsi à une société plus prospère et plus juste. En cela, le PCH entend également mettre à contribution à la fois le secteur public et le secteur privé.

Emplois et Transformation économique – Facteurs, Implications Politiques et Soutien du Groupe de la Banque Mondiale

Ce rapport est consacré à l'agenda du Groupe de la Banque mondiale sur l'Emploi et la Transformation Economique (JET). Le document examine : 1) les défis mondiaux de l'emploi et la transformation économique ; 2) les domaines politiques pour la transformation économique et la création d'emplois productifs ; et 3) l'appui offert par le Groupe de la Banque mondiale.

L'écart en matière d'emploi se creuse dans le monde, en particulier dans les pays emprunteurs de l'IDA. Entre 2020 et 2035, 620 millions de personnes devraient rejoindre le marché du travail. La plus large part de cette demande d'emplois (environ 84 %) proviendra de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud, principalement des pays qui émergent à l'IDA. Il devient également nécessaire d'améliorer la qualité des emplois pour les centaines de millions de personnes sous-employées ou travaillant dans le secteur informel.

Le Rapport souligne qu'une approche classique sera insuffisante pour relever ces défis car les pays emprunteurs

de l'IDA sont parfois très endettés, géographiquement éloignés, ont des économies peu diversifiées et sont en proie à des conflits ou à l'instabilité politique. Les régions qui connaissent une forte expansion de leur jeunesse présentent un atout potentiel, mais sont également confrontées à un besoin accru d'emplois, alors que dans d'autres régions la population vieillit, ce qui soulève des préoccupations quant à la viabilité des finances publiques. Par ailleurs, plusieurs pays à revenu intermédiaire ne parviennent plus à transformer leurs économies. Ces difficultés sont exacerbées par la dégradation des perspectives de croissance mondiale, les incertitudes liées à la politique commerciale et la nature changeante du travail.

L'agenda du Groupe de la Banque mondiale sur le JET vise à promouvoir les politiques et investissements qui favorisent la transformation économique, en soutenant les changements structurels et l'intégration des marchés qui catalysent les opportunités d'affaires. C'est dans la poursuite de ces opportunités que les entreprises investissent et créent des emplois. La transformation économique est, par conséquent, essentielle à la création d'emplois de meilleure qualité.

Revue du Système des Droits de Vote de l'IDA : Rapport aux Gouverneurs

Faisant suite à la demande des participants de l'IDA qui a été initiée lors des réunions de reconstitution de l'IDA18 en décembre 2016, la Direction de la Banque mondiale a produit un document exhaustif sur le mécanisme des droits de vote de l'IDA pour servir de base à une révision éventuelle.

Les 173 membres de l'IDA sont propriétaires de l'IDA et en cela, détiennent des droits de vote. Le cadre actuel des droits de vote a été mis en place au cours du cycle de l'IDA03 (1968–1970) et n'a subi de changements que durant le cycle de l'IDA04. Le nombre de voix de chaque État membre est tributaire : i) de ses parts dans le capital de la BIRD au moment de son adhésion à l'IDA ; ii) de ses contributions effectives à l'IDA ; iii) de sa classification en tant qu'État membre de la Première partie ou de la Deuxième partie (respectivement désignés par Part I et Part II) ; et iv) de ses droits de préemption, c'est-à-dire de ses droits à maintenir son pouvoir de vote relatif.

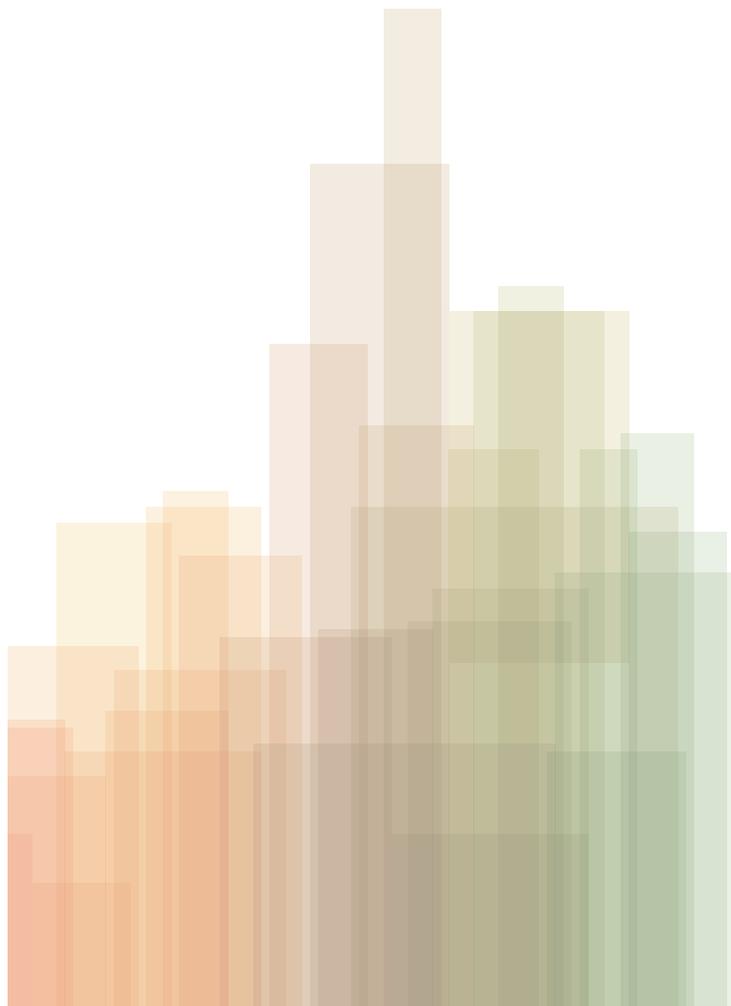
Le cadre actuel des droits de vote de l'IDA étant en place depuis bientôt 50 ans, les participants ont jugé une revue nécessaire compte tenu des insuffisances du présent système et la transition de l'IDA vers un modèle de financement hybride. Dans le souci de poursuivre les

discussions devant mener à une révision du cadre actuel, les participants de l'IDA, ainsi que le comité en charge de la gouvernance et des questions administratives du conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale (COGAM), ont recommandé en avril 2019 la production d'un document définissant les principes de la révision, la portée, une feuille de route sur les principales étapes ainsi que les structures devant piloter ladite Revue.

Le rapport a été préparé en vue d'obtenir l'approbation des Gouverneurs sur : i) la proposition ; ii) les principes directeurs ; iii) la portée ; et iv) la feuille de route de la Revue du système des droits de vote.

Les Principes directeurs suivants ont été établis par les participants de l'IDA, à la demande du COGAM, afin de garantir la réussite de la Revue du système des droits de vote :

- i) Tout en reconnaissant que les contributions à l'IDA sont volontaires, le système des droits de vote devrait inciter les donateurs, y compris les nouveaux, à contribuer davantage à l'IDA. Ce principe reconnaît la participation active de tous les pays donateurs en soutien aux pays les plus pauvres tout en maintenant la viabilité financière de l'IDA.
- ii) Les bénéficiaires de l'IDA sont des parties prenantes clés et leur pouvoir de vote doit être protégé, et si possible renforcé. Ce principe reconnaît la place qu'occupe la voix des bénéficiaires de l'IDA dans l'accomplissement de sa mission.
- iii) L'IDA est une coopérative mondiale où toutes les voix sont importantes pour assurer un processus inclusif et équitable. Ce principe reconnaît l'importance du consensus dans le processus.
- iv) Tous les partenaires de l'IDA ont à cœur la viabilité financière à long-terme de l'IDA. Ce principe met en lumière à la fois la responsabilité financière des donateurs (à travers leurs contributions) et celle des bénéficiaires (à travers l'obtention de résultats et le respect des échéances de remboursement).
- v) Les ajustements nécessitant des modifications aux Statuts de l'IDA ne seront pris en considération que si aucune autre alternative n'est possible. Ce principe vise à minimiser les lourdeurs administratives et législatives qu'un changement des Statuts de l'IDA entraînerait au niveau de chaque pays membre.
- vi) Toute révision doit être faite en dehors du processus de reconstitution de l'IDA19 et de la revue de l'actionnariat du Groupe de la Banque mondiale en 2020. Ce principe vise à préserver le caractère indépendant des différentes revues.



Rencontre entre le Président du Niger, SEM Issoufou MAHAMADOU et le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. David MALPASS

Le 23 septembre 2019, le Président de la République du Niger S.E. M. Issoufou MAHAMADOU a rencontré M. David MALPASS, Président du Groupe de la Banque mondiale (GBM). La rencontre s'est tenue au siège de l'ONU, à New York, en marge des travaux de la 74^e Assemblée générale des Nations unies.



Une vue de la réunion entre S.E.M. Issoufou MAHAMADOU et M. David MALPASS

La réunion, qui s'est tenue entre 11h00 et 11h45, avait pour objectif de discuter de l'état de la coopération entre le Niger et le GBM.

Le Président était accompagné de M. Ouhoumoudou MAHAMADOU, Ministre, Directeur de Cabinet du Président ; Mme Aichatou BOULAMA KANE, Ministre du Plan et Gouverneure du Niger pour le Groupe de la Banque mondiale ; M. Mamadou DIOP, Ministre des Finances ; M. Abdallah WAFY, Ambassadeur de la République du Niger aux Etats-Unis d'Amérique ; et de M. Abdoul Salam BELLO, Conseiller de l'Administrateur pour le Niger au GBM.

Le Président du GBM était accompagné de M. Hafez GHANEM, Vice-président de la région Afrique ; Mme Karin FINKELSTON, Vice-présidente, Partenariats, communications et diffusion à la Société financière internationale ; M. Makhtar DIOP, Vice-président Infrastructure ; et de M. Edward MOUNTFIELD, Directeur de cabinet.

Le Président a rappelé les enjeux du Niger au regard des défis posés par l'insécurité dans la région, des besoins énergétiques, du changement climatique, de la démographie, de la chute des prix des matières premières.

Il a mis en exergue les huit (8) priorités de son programme de développement, à savoir : i) la consolidation des institutions démocratiques ; ii) la sécurité des biens et des personnes ; iii) la promotion de l'agriculture et de l'élevage et la mise en œuvre de l'Initiative 3N (Les Nigériens nourrissent les Nigériens) ; iv) la promotion de l'accès à l'eau et à l'assainissement ; v) le développement des infrastructures et de l'énergie ; vi) la promotion de la santé ; vii) la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle ; et viii) le création d'emplois, en particulier pour les jeunes.

Sur la question des infrastructures, le Président a rappelé les initiatives régionales visant à accélérer le désenclavement du pays et à renforcer l'intégration régionale (boucle ferroviaire ; ligne ferroviaire Nouakchott-Bamako-Ouagadougou-Niamey-N'Djamena promue dans le cadre du G5 Sahel). Le Président a également souligné l'importance des infrastructures routières qu'il est nécessaire d'améliorer. Dans cette optique, il a mentionné l'importance du projet de corridor transsaharien qui s'inscrit dans l'axe routier Alger-Lagos pour lequel le Niger a demandé un appui de la Banque mondiale.

Le Président s'est également exprimé sur l'importance du barrage de Kandadji pour la fourniture d'énergie à prix abordable. Le coût du kWh est une composante essentielle pour l'accès à l'électricité, la transformation du monde rural et l'accès à l'autosuffisance alimentaire. Le Président a également fait le lien avec le développement des infrastructures de télécommunication, l'accès au numérique et le programme des villages intelligent grâce auquel le Niger pourrait faire un saut qualitatif dans l'atteinte des ODD. Il a aussi fait référence à l'inclusion financière et à l'autonomisation des femmes.

Sur l'engagement du pays dans la conduite des réformes, le Président a rappelé les efforts menés par son Gouvernement dans l'assainissement des déficits publics. Le pays a réformé l'organisation des régies financières. Il a doublé la mobilisation de ses ressources domestiques (grâce également à l'appui de la Banque mondiale et des partenaires au développement). Le pays a également réévalué le calcul de son PIB ce qui lui permet d'améliorer ses ratios sur l'endettement, notamment. Le Président a réitéré son engagement au renforcement des finances publiques et sa détermination à continuer sur cette voie dans le respect des critères de convergence budgétaire de l'UEMOA. Ces efforts contribueront à pérenniser la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette publique.

Sur la question sécuritaire, le Président a rappelé la tenue du Sommet de la CEDEAO consacré à la sécurité qui s'est tenu le 14 septembre 2019 à Ouagadougou.

Le Président a évoqué les défis liés au capital humain et les efforts menés par le pays pour y répondre. Le Niger a institué l'école obligatoire jusqu'à 16 ans. Cette décision a notamment pour effet de maintenir les filles à l'école, de lutter contre les mariages précoces, réduire le taux de natalité. Sur la question du planning familial, le Président a souligné les efforts de sensibilisation menés au travers des chefs traditionnels et des autorités religieuses. Il a rappelé le rôle du ministère de la santé et mis en exergue l'initiative d'école des maris visant à impliquer les hommes dans la promotion de la santé de la reproduction et à favoriser un changement de comportement au niveau communautaire.

Le Président a également mentionné l'importance de l'enseignement professionnel et technique dans l'éducation. Il a rappelé qu'en 2016, environ 25 % des élèves étaient orientés vers les centres de formation professionnelle et technique, contre 8 % en 2011. Le Niger souhaite porter ce ratio à 40 % en 2021.

M. David Malpass a salué l'action du Président du Niger à la tête de son pays. M. David Malpass a également marqué la volonté du GBM d'appuyer le Niger dans la gestion de sa dette.

Rencontre entre le Président de la RDC SEM Félix Antoine TSHISEKEDI et le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. David MALPASS

S.E.M. Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo (RDC), a été reçu en audience par M. David MALPASS, Président du Groupe de la Banque mondiale (GBM), le lundi 30 septembre au siège du GBM à Washington, D.C.

M. David MALPASS était accompagné de M. Hafez GHANEM, Vice-Président pour la région Afrique, M. Jean-Christophe CARRET, Directeur des opérations pour la RDC, ainsi que d'autres membres de l'équipe de direction du GBM.

Le Président TSHISEKEDI était accompagné de M. José SELE YALAGHULI, Ministre des Finances, M. KOLONGE EBERANDE, Directeur de cabinet-adjoint, M. Déogratias MUTOMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo (BCC), M. François BALUMUENE, Ambassadeur de la RDC aux Etats-Unis d'Amérique, M. Luc Gerard NYAFE, Ambassadeur Itinérant, M. Jean BAMANISA SAIDI, Gouverneur de Province de l'Ituri, M. Martin KABUYA MULAMBA, Gouverneur de

Province du Kasaï Occidental, M. Carly NZANZU KASIVITA, Gouverneur de Province du Nord-Kivu, et M. Théo NGWABIDJE KASI, Gouverneur de Province du Sud-Kivu.

À son arrivée au GBM, la délégation du Président de la République a été accueillie par M. Jean-Claude TCHATCHOUANG, Administrateur du GBM pour la RDC, accompagné de M. Jean-Claude NACHEGA, Conseiller principal au Bureau de l'Administrateur, ainsi que de M^{me} Fatimata DRAVE-DIAKITE et M. Emile EKAMBY, respectivement Assistante principale et Assistant de Programme au Bureau de l'Administrateur.



S.E.M. Felix Antoine TSHISEKEDI et M. David MALPASS à l'issue de leur rencontre

Le Président TSHISEKEDI a sollicité le soutien du GBM sur deux questions urgentes : i) le soutien au financement de la gratuité de l'éducation de base ; et ii) le soutien à la stabilisation de l'Est et autres zones post-conflit de la RDC. Le Président TSHISEKEDI a également souligné le secteur de la santé comme étant une priorité, avec l'ambition de créer à terme une couverture maladie universelle.

Plus généralement, le développement du capital humain, la construction des infrastructures de base et le développement du numérique sont nécessaires pour la diversification économique et une croissance inclusive. La RDC a longtemps recouru à la production minière, qui est un secteur à forte intensité de capital avec moins de retombées en termes de création d'emplois. Les mines constituent un atout pour la RDC mais les produits miniers doivent être transformés sur place (pour y ajouter de la valeur). La RDC doit également valoriser son énorme potentiel agricole. Par conséquent, la

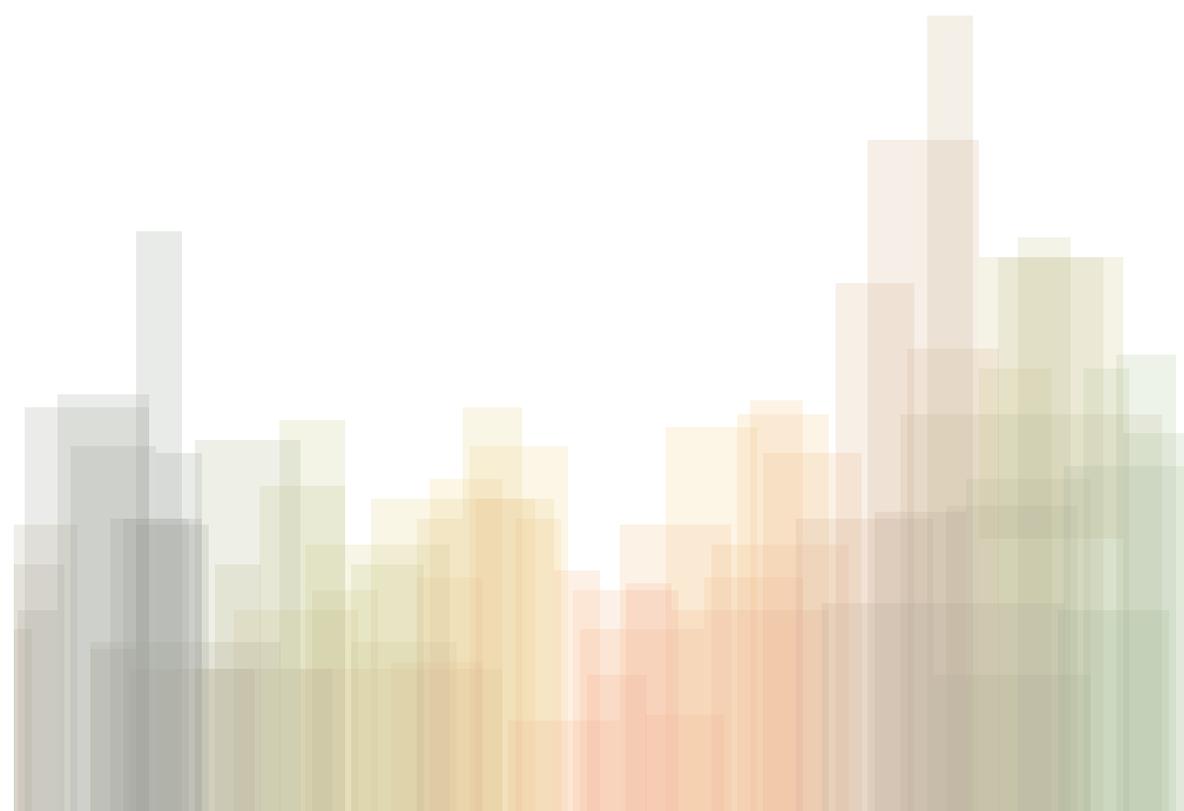
RDC doit investir dans les infrastructures, notamment énergétiques, de transport et de télécommunication. L'industrialisation de l'agriculture et le numérique offrent une possibilité de lutter efficacement contre le chômage et la pauvreté. L'économie numérique permettra également de moderniser la gestion des finances publiques, en rationalisant les dépenses budgétaires (par un meilleur suivi de l'exécution) et en maximisant la mobilisation des recettes budgétaires.

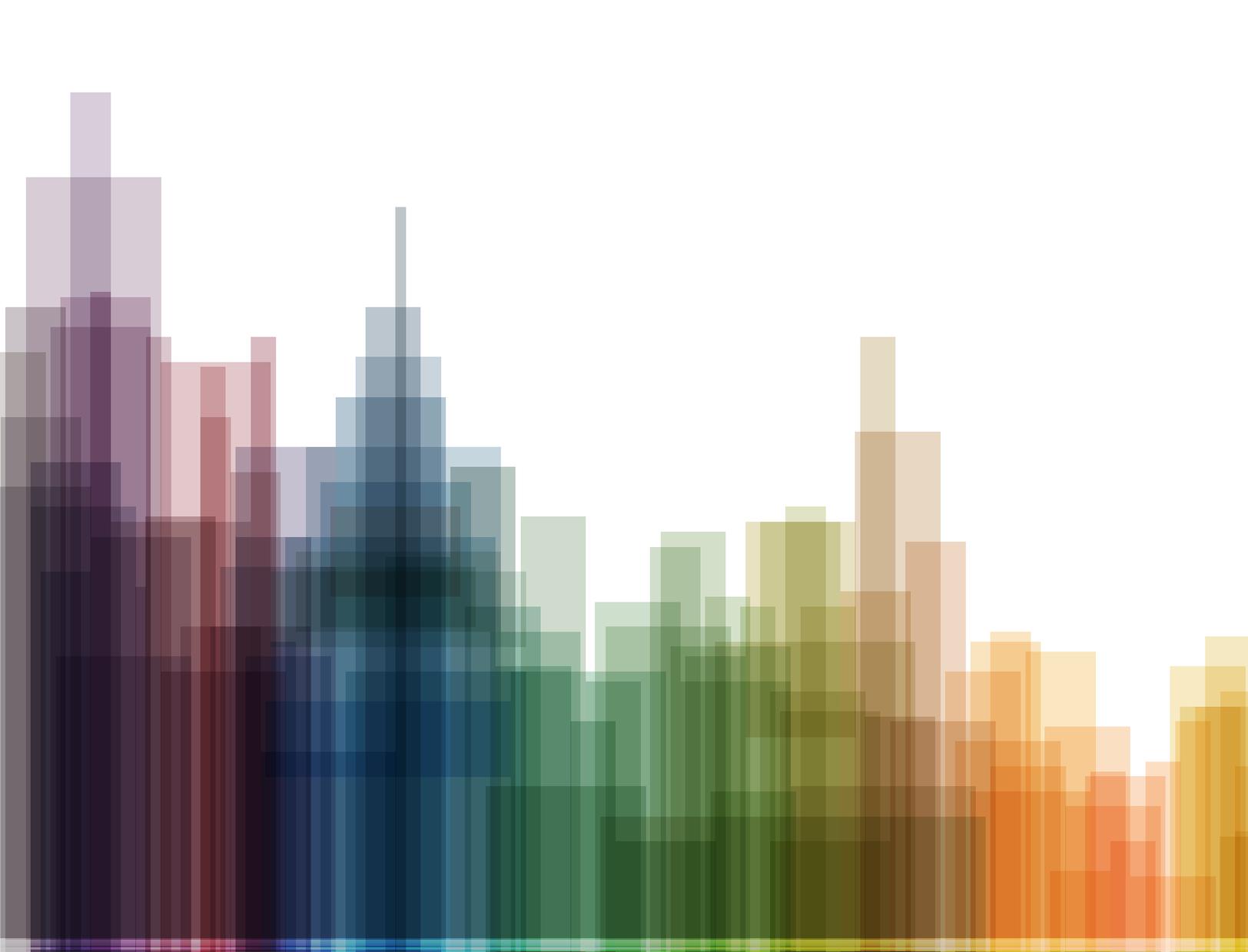
Le Président MALPASS a exprimé la volonté du GBM à appuyer les priorités du Président TSHISEKEDI, y compris sur les deux questions urgentes. Il a aussi indiqué que le partenariat avec le FMI devrait être renforcé.

PROJETS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE AU PROFIT DES PAYS DE NOTRE GROUPE AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE

Le 1^{er} octobre 2019 – **RCA** (\$15M), **RÉPUBLIQUE DU CONGO** (\$15 M), **RDC** (\$150 M), **TCHAD** (\$30M), **CEEAC** (\$10 M) – Projet de renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies en Afrique Centrale (phase IV).

Le 10 octobre 2019 - Trois propositions d'investissements de la SFI dans des sociétés exportatrices de vanille de Madagascar et fournisseur de McCormick (MKC) - \$28,9 millions.





LE GROUPE AFRIQUE II comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, Cabo Verde, la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, l'Île Maurice, le Niger, São Tomé & Príncipe, le Sénégal, le Togo.

BULLETIN MENSUEL DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II (EDS13)

Rédaction : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Édition : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Conception graphique : GCS, Creative Services, Groupe de la Banque mondiale. Illustration © iStock/shuoshu.

Impression : Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.

Pour toute contribution ou suggestion, veuillez contacter Abdoul Karim OURO SAMAH,
aallasan@worldbank.org, tél. : +1 (202) 458 1158 | fax : +1 (202) 522 1585.

Ce bulletin mensuel est aussi disponible sur le site web du Bureau de l'Administrateur, à l'adresse
www.worldbank.org/eds13.